



## Assemblée générale

Documents officiels

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

**1436<sup>e</sup>** séance

Mercredi 13 juillet 1994, à 15 heures  
New York

Président : M. Lohia . . . . . (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

*En l'absence du Président, M. Bangali (Sierra Leone), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### Question du Timor oriental (A/AC.109/1187) (suite)

*Sur l'invitation du Président, M. Jonathan Birenbaum prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Birenbaum.

**M. Birenbaum** (*interprétation de l'anglais*) : Je représente la parlementaire Nita Lowey, du 18<sup>e</sup> District du Congrès des États-Unis.

Le droit fondamental d'un peuple de choisir son propre gouvernement a toujours trouvé beaucoup d'écho auprès des Américains. Le principe de l'autodétermination est ancré dans l'idéalisme de Woodrow Wilson et est codifié dans la Charte des Nations Unies. Conjugué avec la décolonisation, il a été une force essentielle de la démocratisation dans le monde.

Il est évident que le peuple timorais n'a jamais connu ce droit; il n'a jamais eu la possibilité d'élire son propre gouvernement ni de décider de son avenir. Il a été libéré en 1975 du joug colonial portugais pour retomber sous celui de l'Indonésie moins d'un an après. À présent, de nombreux abus des droits de l'homme ajoutent encore

à l'indignation que nous devons ressentir devant sa situation.

En tant que Membre de l'ONU et leader mondial, les États-Unis doivent aider à faire respecter la Charte des Nations Unies. En tant que démocratie, nous devons attacher un intérêt particulier à ses dispositions en matière d'autodétermination. Dans ces deux rôles, nous devons adopter une position ferme et cohérente contre la présence indonésienne au Timor oriental.

Dans le passé, les États-Unis ont opté pour l'équilibre; nous avons pesé les objectifs économiques et militaires contre les objectifs humanitaires, pensant que la coopération avec le Gouvernement indonésien l'inciterait à respecter davantage les droits de l'homme. Depuis 1975, les gouvernements ont adopté cette approche, qui a échoué. Conformément aux rapports émanant de groupes de droits de l'homme internationaux, y compris Amnesty International et Asia Watch, le Gouvernement indonésien n'a pas mené d'enquêtes sérieuses sur les plaintes en matière de droits de l'homme, ni pris de mesures pour appliquer les recommandations de 1993 de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies doit maintenant adopter une position plus ferme. Plutôt que de nous laisser dissuader par les conséquences que pourrait avoir le fait que nous sommes contre l'Indonésie, nous devrions nous souvenir des succès de notre politique contre la répression en Afrique du Sud. Notre insistance obstinée à garantir

les droits de l'homme nous a permis de voir le gouvernement changer et son peuple recouvrer ses droits.

Comme l'a fait dans le passé la Commission des droits de l'homme, nous devons continuer à insister pour que l'Indonésie ouvre le Timor oriental aux enquêteurs et aux journalistes. Leurs rapports sont extrêmement précieux pour montrer au reste du monde les faiblesses du Gouvernement indonésien et l'absence d'appui qu'il rencontre sur le plan interne.

L'Indonésie est manifestement soucieuse de son image publique; en 1992, un juge a condamné Fernando Araujo à neuf ans de prison pour «avoir déshonoré le pays aux yeux de la communauté internationale». Nous devons faire clairement comprendre à l'Indonésie que le moyen d'éliminer les critiques embarrassantes n'est pas de supprimer ceux qui les font mais de réformer le traitement des accusés et des prisonniers.

Les rapports, seuls, ne sont pas suffisants, même s'ils aident à rallier l'appui international. Nous devons également être prêts à exercer de fortes pressions pour faire en sorte que les dirigeants indonésiens suivent les recommandations de la Commission, et soient non seulement conscients de leurs échecs mais également prêts à les rectifier. Ils doivent reconnaître les droits du peuple timorais, et nous devons les obliger à le faire. Comme le House Appropriations Committee des États-Unis l'a vivement conseillé, nous devons assortir nos paroles d'actions décisives, par exemple en cessant complètement les ventes d'armes jusqu'à ce qu'ils obtempèrent.

Comme l'a déclaré Xanana Gusmão, le leader emprisonné du mouvement d'indépendance du Timor oriental : «Le soi-disant Gouvernement intérimaire indonésien a été formé sur les cadavres des Timorais massacrés». En dépit des protestations du Gouvernement indonésien, il n'y a pas eu d'acte valable d'autodétermination timoraise. Les «différences culturelles» ne peuvent pas non plus masquer les abus commis par le Gouvernement. La détention de prisonniers sans procès légitime et la complicité du gouvernement dans les massacres sont criminelles, où qu'elles se produisent dans le monde.

Nous devons consolider notre position. Il faut faire comprendre à l'Indonésie que les droits de l'homme des Timorais et de ses propres citoyens ne sont pas négociables.

Seul un référendum parmi les Timorais eux-mêmes peut légitimement déterminer leur statut. À moins de comp-

ter les voix de la population et d'entendre sa voix, la communauté internationale ne sera pas satisfaite puisque son principe d'autodétermination ne sera pas respecté.

J'en appelle à ce comité, aux États-Unis et au reste de la communauté internationale afin qu'ils reconnaissent le danger que représentent les abus flagrants de l'Indonésie pour les droits de l'homme à l'échelle universelle. En défendant les droits des Timorais, nous défendons ceux de tous les peuples libres.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Charles H. Norchi (Ligue internationale pour les droits de l'homme) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Norchi.

**M. Norchi** (Ligue internationale pour les droits de l'homme) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de la Ligue internationale pour les droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, je voudrais remercier les membres pour l'occasion qui m'est offerte de parler aujourd'hui devant le Comité. Les questions de la décolonisation et de l'autodétermination que ce comité examine régulièrement ont longtemps préoccupé la Ligue internationale. Depuis notre fondation en 1941, nous avons apporté notre aide aux partisans de l'indépendance de plus de 30 pays devenus depuis Membres de l'Organisation des Nations Unies. En fait, une des plus grandes réussites de la Ligue dans ce domaine a été le soutien que nous avons apporté à M. Mohammed Hata, un des pères fondateurs de l'Indonésie, un homme qui a oeuvré sans relâche pour l'indépendance de son pays et sa libération des colonisateurs hollandais.

Aussi, c'est avec ironie et tristesse que nous avons estimé de nouveau nécessaire d'intervenir devant ce comité pour protester contre le fait que l'Indonésie dénie au Timor oriental l'exercice de ses droits à l'autodétermination et à l'égalité — droits auxquels elle-même avait aspiré il y a près de 50 ans.

La Ligue internationale pour les droits de l'homme est active en ce qui concerne la situation au Timor oriental depuis que celui-ci a été occupé et prétendument annexé par l'Indonésie en 1975. Nous avons d'abord parlé de cette question devant la Quatrième Commission en 1978 et nous sommes intervenus depuis à plusieurs reprises jusqu'en

1982 devant l'Assemblée générale et, ensuite, devant ce comité. Nous avons à chaque fois souligné le caractère illégal des mesures prises par l'Indonésie ainsi que la manière qui fait que ces actions constituent des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'Assemblée interprétant les dispositions de la Charte quant au recours à la force et aux principes juridiques d'autodétermination.

La Ligue a en particulier souvent soutenu que les revendications de l'Indonésie au sujet de l'«incorporation» du Timor oriental ne répondent pas aux exigences du Principe IX de la résolution 1541 (XV) de l'Assemblée générale, que cette instance connaît bien et qui traite de la procédure par laquelle un territoire non autonome peut volontairement s'intégrer à un autre État. Les aspects indiquant que l'«incorporation» indonésienne n'est pas conforme au Principe IX sont nombreux : l'Assemblée populaire régionale du Timor oriental, que l'Indonésie a créée aux fins d'annexion, n'a pas été formée sur la base du principe une personne, une voix; aucun débat sérieux n'a eu lieu sur l'intégration et aucun autre choix n'a été proposé à cette assemblée. Mais, plus grave que cette non-représentativité ou son fonctionnement est le fait qu'aucun choix authentique n'était possible dans le contexte de ce qui fut une invasion armée en cours. Dans de telles conditions, il est difficile de prétendre qu'un territoire indépendant durant deux semaines précédant une invasion massive a atteint «un stade avancé d'autonomie» requis par le Principe IX. Les Nations Unies ont bien compris que l'Assemblée populaire régionale n'était pas un vecteur acceptable en vue d'un choix sur l'intégration et ont, à juste titre, renoncé à observer — et donc à accorder une légitimité — à ses travaux.

Il reste que, cet après-midi, il est inutile de s'attarder sur ces arguments juridiques ou d'autres. Non seulement nous avons développé ces arguments au sein de la Ligue à maintes reprises, mais ces derniers sont bien connus des instances pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Comme le Comité ne le sait que trop, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont tous deux déploré le recours à la force de la part de l'Indonésie et ont appelé à l'autodétermination du peuple du Timor oriental. L'Assemblée générale a rejeté l'affirmation selon laquelle le Timor oriental a été intégré à l'Indonésie sachant que la population de ce territoire n'a pas pu exercer pleinement son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Les arguments du Gouvernement indonésien sur la façon dont il avait effectivement permis l'autodétermination au Timor oriental ont été largement rejetés.

Nous réitérons ces faits devant cet organe non pas pour affirmer que l'Indonésie a agi en violation flagrante du droit international mais pour rappeler au Comité ce qui a déjà été déterminé. Alors que nous discutons de la situation des droits de l'homme au Timor oriental, la Ligue internationale pour les droits de l'homme demande à ce comité de ne pas perdre de vue la toile de fond : une occupation — jugée illégale par les Nations Unies — d'une nation qui n'a jamais connu l'autodétermination.

Selon des journalistes étrangers, des organisations non gouvernementales et des rapports des Nations Unies, des atteintes aux droits de l'homme fondamentaux continuent d'avoir lieu à grande échelle au Timor oriental, comme d'autres pétitionnaires l'ont signalé et le signaleront aujourd'hui. Les problèmes essentiels restent une atmosphère de peur due à une importante présence militaire et au traitement des personnes soupçonnées d'avoir des sentiments favorables à l'indépendance même si cela s'exprime de façon pacifique. À titre d'exemple, trois Timorais — Issac Soares, Miguel de Deus et Pantaleao Amaral — ont été condamnés le mois passé à 20 mois de prison pour avoir, en avril, crié des slogans en faveur de l'indépendance devant des journalistes étrangers. Selon certaines informations, ces Timorais détenus ont été jugés, comme cela se fait pour plusieurs activistes favorables à l'indépendance au Timor oriental, sans assistance légale appropriée durant l'interrogatoire ou les procès.

Les graves problèmes en matière de droits de l'homme sur l'île continuent de susciter l'attention de l'ONU elle-même. Au début de 1994, le Rapporteur spécial sur la question de la torture, le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires, le Groupe de travail sur la détention arbitraire et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ont tous établi des rapports dont certaines sections sont consacrées au Timor oriental.

Le Rapporteur spécial sur la question de la torture a rendu compte dans son rapport de 1994, avec documents à l'appui, de plusieurs cas de torture de prisonniers politiques au Timor oriental, tous documents qu'il avait portés à la connaissance du Gouvernement indonésien en 1993.

Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a écrit dans son rapport que :  
«Le Timor oriental reste la cible privilégiée des violations du droit à la vie imputables aux forces de sécurité indonésiennes.» (E/CN.4/1994/7, par. 344)

et s'est déclaré préoccupé de

«l'impunité dont continuent de bénéficier les auteurs de violations des droits de l'homme.» (*Ibid*, par. 355)

Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a étudié le cas de Fernando de Araujo, un Timorais arrêté à Bali et condamné à neuf ans de prison pour avoir protesté contre le massacre de manifestants pacifiques par les forces indonésiennes le 12 novembre 1991 au cimetière de Santa Cruz, à Dili. Le Groupe de travail a décidé que son arrestation et sa détention prolongée étaient arbitraires, que son procès n'avait pas eu lieu dans le respect des normes internationales considérées comme équitables et qu'il y avait des preuves suggérant qu'il aurait été torturé durant sa détention.

En 1993, dans le cadre de sa procédure d'action urgente, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a transmis au Gouvernement indonésien 17 nouveaux rapports traitant de cas de disparition de personnes arrêtées à Dili sans mandat et détenues au secret. Dans sa réponse, le Gouvernement indonésien a qualifié ces cas d'inventions, mais n'a été en mesure de fournir des informations sur le sort d'aucune de ces personnes.

L'Indonésie peut prétendre que les rapports reçus par les rapporteurs et les groupes de travail sont faux. Cependant, si le Gouvernement indonésien avait voulu favoriser l'accès à l'information, il aurait pu inviter les groupes de travail et les rapporteurs au Timor oriental pour qu'ils puissent juger par eux-mêmes de la situation, action que la Commission sur les droits de l'homme a instamment demandé au Gouvernement indonésien d'entreprendre.

Alors que nous examinons ces aspects du problème, nous ne pouvons oublier leur cause fondamentale : la décolonisation n'a jamais eu lieu au Timor oriental. La nation est passée directement de la domination portugaise à la domination indonésienne et n'a jamais eu la chance de faire valoir son propre destin.

De cette façon, les violations des droits de l'homme au Timor oriental ne sont pas des éruptions isolées de cruauté, mais des symptômes de quelque chose de plus systématique. Simplement, il n'y aurait pas de violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité au Timor oriental s'il n'y avait pas plus de 5 000 soldats indonésiens et agents de renseignement militaires qui occupent le territoire. Il n'y aurait pas de troupes d'occupation au Timor oriental si elles n'étaient pas nécessaires pour étouffer les aspirations de la population à l'indépendance. Et la population n'exigerait pas son indépendance si elle avait la possi-

bilité d'exercer le plus fondamental des droits, le droit à l'autodétermination.

Le cas du Timor oriental démontre encore une fois la grande importance de l'autodétermination en tant que principe du droit international. Lorsqu'il est nié, négligé ou oublié, le prix à payer s'exprime en termes de souffrances humaines. C'est le cas du Timor oriental, pays où tous les droits de l'homme sont en danger parce qu'un droit fondamental — le droit d'un territoire non autonome à choisir son statut juridique — n'a pas encore été exercé.

Il s'agit d'une question à caractère quelque peu urgent. En juillet dernier, la Ligue a porté à l'attention de cet organe une pratique qui, si elle se poursuivait, pourrait empêcher à jamais les Timorais d'être librement en mesure de choisir leur statut. Je veux parler de la «transmigration», soit la politique indonésienne de réinstallation en vertu de laquelle la population est transférée de régions densément peuplées à des régions peu peuplées de l'archipel. Cette politique, quels qu'en soient les mérites pour l'Indonésie elle-même, acquiert des dimensions beaucoup plus inquiétantes lorsqu'elle est appliquée au Timor oriental. Un article publié en mai 1993 dans l'*Observer* signale qu'environ la moitié de la population de Dili est née à l'extérieur du Timor oriental et qu'environ un tiers de la population totale est maintenant composée d'immigrants. Edward Theberton, journaliste au quotidien australien *The Age*, qui s'est rendu au Timor oriental en février, a été informé de ce que deux bateaux arrivaient à Dili chaque semaine ayant à leur bord des colons javanais que l'on avait munis de cartes d'identité antidatées afin qu'ils puissent voter si un plébiscite sur l'avenir du Timor oriental devait avoir lieu.

La réinstallation d'Indonésiens au Timor oriental, comme nous l'avons dit l'an dernier, est contraire à deux importants instruments internationaux au moins, soit l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève de 1949, à laquelle l'Indonésie est partie, et la résolution 35/118 de l'Assemblée générale, qui contient le «Plan d'action pour l'application intégrale de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux». Ces deux instruments comprennent des obligations juridiques assez claires. La Convention de Genève interdit le transfert par la puissance d'occupation d'une

«partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle.» (*Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949, art. 49*)

et la résolution 35/118 s'oppose au même type d'action, notamment lorsqu'elle

«peut être un obstacle majeur à l'exercice véritable du droit à l'autodétermination et à l'indépendance par les habitants de ces territoires.» *Résolution 35/118, annexe, par. 8)*

En conclusion, nous nous présentons ici aujourd'hui en sachant qu'aucune résolution que le Comité adopte à ce sujet ne pourra, à elle seule, apporter la décolonisation et l'autodétermination au Timor oriental. L'ONU, nous le savons tous, est souvent incapable de mettre en oeuvre ses propres décisions, aussi équitables et justes qu'elles puissent être. Mais il faut retenir que l'ONU et ses divers organes peuvent toujours prendre de telles décisions, peuvent toujours affirmer et promouvoir ce qui est légal et ce qui est juste. Ce qui compte, c'est que les Timorais poursuivent leurs efforts en faveur de l'autodétermination et que le Comité puisse jouer un rôle important en les aidant à satisfaire leurs revendications légitimes en vertu des principes acceptés de droit international.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Constancio Pinto (Conseil national de la résistance maubère) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Constancio Pinto.

**M. Pinto** (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Constancio Pinto et je représente le Conseil national de la résistance maubère auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'on me permette de décrire l'organisation à laquelle j'appartiens. Le Conseil national de la résistance maubère est la principale organisation de nationalistes timorais qui lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Le Conseil national de la résistance maubère a été créé en 1988 par le dirigeant de la résistance Xanana Gusmão en tant qu'organisme d'unification non partisan chargé de regrouper les forces politiques timoraises et tous les groupes clandestins de la résistance politique timoraise opérant au Timor oriental et en Indonésie.

Le Conseil national de la résistance maubère a ainsi émergé en tant qu'organisation représentant tous les courants du nationalisme timorais et en constitue le principal

instrument d'expression, tant en Indonésie et dans les territoires occupés que sur le front diplomatique d'outremer.

Le groupe dirigeant du Conseil national de la résistance maubère qui se trouve à l'intérieur du Timor oriental a formé le Conseil exécutif de la résistance armée, comprenant quatre personnes, et le Conseil exécutif du front clandestin, qui comprend cinq personnes. La résistance armée est dirigée par le FALINTIL, dont le principal dirigeant est Nino Konis Santana, qui est aussi le chef du Front révolutionnaire pour un Timor oriental indépendant (FRETILIN). Le front clandestin est dirigé par M. Sabalae.

Conscient de la situation géographique du pays, le Conseil national de la résistance maubère préconise des relations étroites et harmonieuses avec tous les États voisins de l'Asie et du Pacifique Sud. La République du Timor oriental indépendante cherchera à devenir membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et du Forum du Pacifique Sud. Des liens étroits seront également maintenus avec le Portugal, étant donné la position morale ferme qu'il a prise dans le cadre de son engagement constant en faveur de l'autodétermination timoraise.

Le Timor oriental est au carrefour de trois grandes cultures et religions : mélanésiennes, rattachant son peuple au Pacifique Sud, malaises-polynésiennes, car de nombreux Timorais ont leurs racines en Asie du Sud-Est, et européennes, résultant de quatre siècles de présence portugaise catholique. De telles influences donnent un caractère distinctif à l'État-nation timorais. Le Timor oriental pourrait être un partenaire utile pour les États membres de l'ANASE et du Forum du Pacifique Sud dans leurs relations avec l'Union européenne, l'Afrique et l'Amérique latine. La majorité des exilés timorais résident en Australie et au Portugal. Ils pourraient contribuer à ce que le Timor oriental joue un rôle de liaison entre leur pays d'adoption et les États du Pacifique Sud.

Le Conseil national de la résistance maubère envisage la création d'une république du Timor oriental indépendante sans armée permanente. La sécurité extérieure reposera sur un traité de neutralité, garanti par les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. En coopération avec ses voisins et l'ONU, le Timor oriental s'emploiera à ce que les mers environnantes du pays soient déclarées zone de paix et oeuvrera en faveur de la démilitarisation des régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud. Le Conseil national de la résistance maubère aspire à la création d'un État démocratique fort fondé sur la primauté du droit, qui éma-

nera de la volonté de la population librement exprimée lors d'élections démocratiques. La mise sur pied de moyens d'information libres, aussi indépendants que le pouvoir judiciaire, sera encouragée. Croyant fermement à l'universalité des droits de l'homme, qui transcendent les frontières étatiques et prévalent sur la souveraineté des États, un Timor oriental indépendant contribuera au renforcement des droits de l'homme. La création d'un tribunal international des droits de l'homme et d'un tribunal pénal pour sanctionner les crimes contre l'humanité sera activement recherchée. Tous les traités relatifs aux droits de l'homme seront soumis au Parlement timorais en vue d'être ratifiés.

Une éducation et des soins de santé gratuits sont essentiels pour assurer le bien-être de la population, et d'importants investissements dans ces domaines seront donc indispensables. Les économies réalisées du fait qu'il n'y aura plus d'armée à supporter en permanence seront utilisées à bon escient dans ces domaines. Une société saine, heureuse et en bonne santé ne peut être fondée sur la haine et l'esprit de revanche. C'est pourquoi une amnistie générale et une réconciliation nationale seront proclamées en vue de pardonner aux ennemis actuels.

En raison de sa crédibilité et de sa bonne réputation ces 20 dernières années, on s'attend à ce que l'East Timor Church joue un rôle essentiel dans le processus de guérison. Les questions de la réinstallation de plusieurs milliers de personnes qui ont été déracinées au cours de ces deux dernières décennies et de la compensation pour les biens perdus devront être abordées. De plus, 100 000 Indonésiens se sont installés au Timor oriental, dans l'espoir, pour beaucoup d'entre eux, de trouver une vie meilleure. Ceux qui sont prêts à respecter les lois timoraises et à vivre en harmonie en tant que membres de la société seront invités à rester et à participer à l'édification d'un avenir meilleur pour le Timor oriental. La richesse de leur culture pourrait apporter une contribution précieuse à l'édification de l'avenir du Timor oriental.

Le Timor oriental est potentiellement autosuffisant pour ce qui est de la plupart des produits agricoles, de la viande et du poisson. Il a de grandes réserves de pétrole et d'autres produits minéraux. Après l'indépendance, les ressources économiques seront dirigées vers la production alimentaire pour la population. Les politiques gouvernementales seront le résultat de consultations étroites avec la population dans chaque région, ville et village. On fera appel à la coopération des institutions spécialisées de l'ONU pour mettre en oeuvre un programme de reboisement visant à sauvegarder l'environnement, qui est gravement endommagé. On recherchera un partenariat international pour

l'exploration des ressources naturelles souterraines, telles que le pétrole. Néanmoins, l'environnement ne doit pas être sacrifié à des gains à court terme. Le «Timor Gap Treaty» sera examiné, des éclaircissements seront demandés, et cet instrument sera renégocié. Le différend concernant les frontières maritimes devra être réglé par un tribunal international.

En accord avec le renforcement du rôle de rétablissement de la paix des Nations Unies, le National Council a présenté un plan pour aider le Secrétaire général à exécuter son mandat, lequel consiste à trouver une solution au conflit du Timor oriental. Le plan va dans le sens des déclarations du leader de l'East Timor Church, l'évêque Belo, et compatible avec les démarches actuelles des Nations Unies et du Portugal. Il a également reçu l'appui du Congrès des États-Unis, de l'Europe, du Canada et du Japon. Les amis de l'Indonésie ont pu en constater la valeur car c'est un moyen potentiel d'aider Jakarta à s'extirper d'une manière comode de son bourbier au Timor oriental.

Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de parler plus en détail de ce plan de paix du Council.

La première phase consistera en des pourparlers entre l'Indonésie et le Portugal menés sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, avec la participation du Timor oriental, pour mettre fin aux activités militaires au Timor oriental. On y discutera aussi de la libération des prisonniers politiques, de la réduction du personnel militaire indonésien, du retrait des armements, de l'élargissement des activités du Comité international de la Croix-Rouge, de la réduction du nombre des fonctionnaires indonésiens, du recensement de la population, de l'accès au territoire des institutions spécialisées de l'ONU aux fins de la restauration et de la protection de l'environnement, de la réinstallation, du développement des districts, des soins dispensés aux femmes et aux enfants, de la santé publique et de l'immunisation, de la restauration de tous les droits de l'homme, de la levée des restrictions sur l'usage des langues portugaise et tetum, de la mise en place d'une commission des droits de l'homme, de l'établissement d'un siège des Nations Unies au Timor oriental.

La deuxième phase, d'une durée de cinq ans, est celle de l'autonomie, une étape de transition vers l'autonomie, où tous les Timorais se gouverneront eux-mêmes démocratiquement grâce à leurs institutions locales. Cela nécessitera des élections démocratiques d'une assemblée locale avec un mandat de cinq ans sous la surveillance et l'assistance des Nations Unies. Seuls les Timorais pourront voter ou être élus. Cette phase inclura : l'élection d'un gouverneur timo-

rais pour une durée de cinq ans par l'Assemblée, les pouvoirs de l'Assemblée qui devront inclure la législation relative aux relations commerciales internationales, les investissements, les biens, l'immigration et autres questions; le retrait de toutes les troupes indonésiennes et d'autres réductions du nombre de fonctionnaires civils indonésiens; la création d'une force de police territoriale organisée par l'ONU et placée sous le commandement du Gouverneur. Le territoire n'aura pas d'armée. La deuxième phase pourra être prolongée par consentement mutuel entre l'Indonésie et la population du Timor oriental, qui exprimera ses vues par voie de référendum.

La troisième phase — celle de l'autodétermination — comprend la préparation d'un référendum, qui devra avoir lieu dans la période d'un an suivant le commencement de cette phase, et grâce auquel la population pourra choisir entre la libre association, l'intégration à l'Indonésie ou l'indépendance.

Maintenant, je voudrais fournir au Comité des informations au sujet de la situation actuelle au Timor oriental.

Un rapport présenté par le chef de l'Executive Council/Armed Front, Nino Konis Santana, daté du 16 juin 1994, montre que les membres des forces de sécurité indonésiennes continuent à se livrer à des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme. Le rapport de Nino Konis Santana fait état d'un incident qui a eu lieu le 6 mai 1994 dans la localité d'Uelau, située approximativement à trois kilomètres à l'ouest du village de Mau Kate; il déclare :

«Un jeune garçon appelé Marcelo, fils de Mau Buti et de Si Mau, a été assassiné par une patrouille militaire indonésienne.»

Marcelo et ses trois frères étaient allés à la chasse ("sari hidup") après avoir obtenu la permission des autorités militaires locales.

Le chien des frères avait repéré un cerf; il l'a poursuivi, et après l'avoir immobilisé, il l'a tué. Les garçons ont fait un feu pour cuire l'animal et la fumée a attiré l'attention d'une patrouille du bataillon 745 ou du bataillon 717 qui opéraient dans cette zone. Les soldats sont allés dans la direction de la fumée et ont encerclé les quatre garçons, qui étaient des civils sans armes. Malgré cela, le commandant de la patrouille a ordonné à ses hommes de tirer, vidant un chargeur entier de fusil automatique M-16 sur leurs cibles, comme s'ils tiraient sur des guérilleros armés dans un

combat ouvert. Marcelo ayant été blessé à l'estomac, ne pouvait pas bouger, mais les trois autres ont pu s'échapper. Marcelo s'est identifié, mais les soldats ont continué de tirer. Le commandant a alors ordonné de lancer une grenade pour tuer Marcelo. Comme si cela ne suffisait pas, le commandant a placé la dépouille de Marcelo contre un arbre et a invité ses soldats à voir combien il était bon tireur et comment ils devraient tirer sur les "GPK" (les trouble-sécurité) et leurs partisans, et il a vidé un autre chargeur dans le cadavre du garçon. Le cœur de Marcelo a été expulsé de son corps par son dos. Après ce crime inhumain, ils ont jeté son cadavre dans la rivière et ils ont brisé son crâne à coups de pierres.»

Le cas de Marcelo n'est pas un cas isolé. Le 10 juin, six prisonniers ont été transférés de Dili à la prison de Semarang, à Java sans que leurs familles en aient été informées. Les six prisonniers sont Francisco Miranda Branco, Jacinto Alves, Filomeno Pereira, Juvencio Martins, Gregorio Saldanha et Saturnino da Costa.

Il y a d'autres cas, dont celui de José Manuel da Silva Fernandes, un jeune garçon arrêté en janvier 1992, qui est maintenant détenu par l'armée à Vikeke et n'est pas autorisé à recevoir de visites du Comité international de la Croix-Rouge ou de sa famille. Horacio da Costa, arrêté à Same en août 1992, est maintenant détenu par l'armée à Betano.

La situation qui prévaut au Timor oriental se caractérise par une escalade de l'agression militaire et une intensification de la répression politique. Des engagements solennels pris par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ali Alatas, devant la Commission des droits de l'homme et le Secrétaire général de l'ONU, à New York le 17 septembre 1993 et au cours des pourparlers de Genève le 6 mai 1994, ont été systématiquement violés. La pratique de la torture est routinière.

Nous espérons que les autorités indonésiennes permettront à M. Bacre Waly Ndiaye, le Rapporteur spécial des Nations Unies, qui se trouve actuellement au Timor oriental, de mener une enquête sur toutes ces atrocités, et en particulier d'enquêter sur le massacre du 12 novembre 1991 et sur celui qui a eu lieu à l'hôpital militaire de Dili, qui sont tous deux montrés dans le film «Death of a nation».

Pour terminer, je tiens à exprimer notre gratitude au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour sa détermination face au problème du Timor oriental et dans la recherche d'une solution durable basée sur notre droit inaliénable à l'autodétermination. Nous espérons que lors de

notre prochaine réunion avec les Ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie, de réels progrès auront été réalisés dans la situation des droits de l'homme au Timor oriental et dans les discussions sur l'aspect politique de ce problème.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, Mme Maureen Tolfree prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Tolfree.

**Mme Tolfree** (*interprétation de l'anglais*) : Je souhaite tout d'abord remercier le Comité spécial des Nations Unies de m'avoir permis de présenter une pétition à la présente session.

Je m'appelle Maureen Tolfree et je viens de Bristol, en Angleterre. Je suis la soeur de Brian Peters, l'un des cinq journalistes assassinés à Balibo, au Timor oriental, le 16 octobre 1975. Brian, qui avait quatre ans de moins que moi, était l'aîné de mes trois frères. Il avait été envoyé à Balibo en tant que cadreur pour la chaîne de télévision Channel 9, de Sydney, en Australie.

J'ai un intérêt personnel dans tout cela, car je n'étais pas seulement sa soeur, mais presque sa mère. Notre mère a quitté la maison quand j'avais 15 ans, me laissant la tâche d'élever, avec mon père, mes frères.

Mon frère est mort de façon horrible en essayant d'aider le peuple timorais. Je suis venue ici pour prendre la parole devant votre comité car je sais qu'il aurait voulu demander au Comité de faire tout son possible pour que le peuple timorais puisse décider de son propre avenir.

Les membres du Comité comprendront, après avoir écouté ce que j'ai à dire, pourquoi je ne suis jamais venue ici prendre la parole auparavant.

Lorsqu'il avait environ 18 ans, Brian est parti pour l'Australie. En septembre 1975, il nous a écrit et dit qu'il avait passé une semaine incroyable dans un endroit appelé le Timor oriental. Il y avait eu quelques combats entre le Front révolutionnaire pour un Timor oriental indépendant (FRETILIN) et l'Union démocratique du Timor (UDT), mais lui et Gerald Stone, son directeur des actualités de Channel 9, s'étaient rendu compte que le FRETILIN contrôlait la majeure partie de Dili. En partant, il a aidé un

groupe de 140 réfugiés de l'UDT à se rendre à Darwin. Il a aussi emmené avec lui un appel urgent du Président du FRETILIN de l'époque, Francisco Xavier do Amaral, adressé au «peuple fraternel d'Australie», lui demandant de l'aide. Amaral parlait du «droit inaliénable» à une «indépendance totale et complète» et demandait au peuple australien «d'aider le peuple timorais afin d'éviter une intervention étrangère».

Puisque Brian avait bien travaillé lors de sa première mission, il a été envoyé par Channel 9 pour la deuxième fois au Timor oriental. C'est alors qu'il s'est rendu à Balibo.

J'ai appris ce qui était arrivé à Brian par son ancienne amie qui m'appela au téléphone le 18 octobre pour me dire qu'il était parti là-bas avec quatre autres journalistes et que quatre corps avaient été trouvés. Elle m'a dit que le cinquième homme n'avait pas été trouvé. Nous avons prié en espérant que c'était Brian et qu'il se cachait peut-être.

Le lundi suivant, le 20 octobre, Gerald Stone m'a appelée d'Australie pour me dire que les cinq journalistes avaient tous été tués. Il a dit que nous recevions un télégramme, que nous avons en effet reçu. Il y avait apparemment beaucoup de confusion, mais nous n'avons pas reçu d'autres nouvelles. J'ai eu ensuite le sentiment que je devais faire quelque chose. Je suis donc partie en Australie le 20 novembre 1975 pour trier les affaires de Brian. Tout cela était très déprimant.

Peu après mon arrivée en Australie, j'ai reçu un appel téléphonique du Ministre des affaires étrangères, Andrew Peacock — ou peut-être d'un responsable de son ministère — qui m'a dit à quel point il regrettait la mort de mon frère, mais qu'«il n'y avait rien que je puisse faire ou dire dans cette affaire qui puisse aider».

Lors de mon retour d'Australie, le personnel de Qantas était en grève; j'ai donc dû prendre un vol charter pour Jakarta et prendre ensuite un avion de la Pan Am pour me rendre en Angleterre. Quelqu'un m'a dit que le corps de mon frère serait ramené à Jakarta. J'ai donc pensé que je devrais essayer de m'arrêter à Jakarta, et j'ai demandé à une hôtesse de l'air de faire le nécessaire. Elle l'a fait et à mon arrivée, des soldats sont venus me chercher dans l'avion. Je pense que c'étaient des soldats — ils portaient des uniformes kaki et avaient des pistolets dans leurs étuis. Ils ne m'ont pas adressé la parole, mais m'ont escortée à travers la piste jusqu'à une pièce où j'ai été détenue pendant 15 minutes sous bonne garde.

Puis, le téléphone a sonné et le garde m'a fait signe de décrocher. Je pense que c'était quelqu'un du consulat britannique ou australien. On m'a informée qu'ils ne pouvaient pas garantir ma sécurité et qu'il était préférable que je poursuive mon vol. Ils m'ont également dit que le corps de mon frère n'avait pas été ramené, ce qui était inexact car, apparemment, il avait été ramené le 12 décembre et nous étions alors le 26 décembre, je crois.

De retour à Bristol, j'ai reçu deux lettres de mon député, Tony Benn. La deuxième lettre concernait les effets personnels des cinq journalistes disparus et les quatre boîtes qui contenaient les restes de quatre des journalistes. La lettre disait :

«Le médecin de l'ambassade australienne a confirmé qu'il était impossible d'identifier positivement les corps.»

Elle disait également :

"Les autorités ont remis des documents et une caméra apparemment trouvés à côté du corps d'un cinquième Européen qui avait été brûlé.»

Plus tard, j'ai lu un article dans *Newsweek* du 10 novembre 1975, qui disait que l'un des journalistes,

«Malcolm Rennie, a fait savoir peu avant le début de la bataille qu'il avait des séquences filmées sur des bâtiments de guerre et des hélicoptères participant aux combats au Timor... "Ce n'est un secret pour personne que des troupes indonésiennes passent la frontière," a déclaré un diplomate australien la semaine dernière. "Et la dernière chose qu'ils veulent est une équipe de télévision étrangère qui les surprendrait les mains dans le sac."»

L'article de *Newsweek* était illustré de trois photos. L'une montrait l'immeuble utilisé par les équipes de télévision et sur lequel était écrit en lettres immenses «AUSTRALIA». La légende de deux photos plus petites de Brian et de Rennie disait : «Fortes présomptions de guet-apens».

Outre les déclarations des responsables australiens et le compte rendu d'une enquête présentée comme ayant été menée pour élucider les cinq décès et qui semblait indiquer qu'ils étaient morts sous le feu de mortiers, je n'ai pas reçu d'autres nouvelles.

J'avais toutefois quelques coupures de journaux, mais chaque fois que je les regardais, j'étais bouleversée, comme

mon père. Je ne pouvais risquer de le peiner. Il a eu trois crises cardiaques entre la mort de Brian et son propre décès en 1990. J'ai donc attendu, dans l'intention de faire quelque chose plus tard.

Puis, il y a quelques mois, j'ai entendu une émission à la radio qui annonçait que John Pilger, un journaliste australien qui travaille en Angleterre, parlerait sur le Timor oriental. Ensuite, j'ai entendu dire qu'une manifestation concernant le Timor oriental aurait lieu en mars de cette année à Bristol. Pour la première fois, je me suis rendu compte que de nombreuses personnes au Royaume-Uni travaillaient pour le Timor oriental.

Depuis, j'ai découvert un grand nombre de choses incroyables. J'ai entendu dire que des journalistes ont essayé de me contacter et de contacter mon père après Balibo, mais que le Foreign Office britannique leur avait dit que nous n'étions pas intéressés. J'ai également découvert que le Foreign Office a été informé de la mort des cinq journalistes dans les 24 heures qui ont suivi leur décès. Ils connaissaient les détails, savaient que les Indonésiens avaient tué ces hommes, en avaient été informés officiellement par le Ministre australien de la défense, mais avaient caché la vérité.

Alors, pourquoi suis-je ici et qu'est-ce que je veux? Beaucoup de choses. Je veux que le Comité demande que le peuple du Timor oriental ait droit à un référendum sur son avenir, sous supervision internationale. Je veux aussi que les gouvernements, y compris le mien, cessent de mentir au sujet du Timor oriental. Je veux savoir pourquoi mon frère et ses collègues sont enterrés à Jakarta. Je veux que leurs corps soient exhumés et enterrés au Timor oriental ou en Australie, ainsi que le souhaitent les parents survivants. Je veux qu'une enquête correctement conduite soit faite sur la mort des cinq journalistes. Mais, surtout, je veux que tout soit fait pour le peuple du Timor oriental. Je suis à 100 % sûre que c'est ce que Brian aurait voulu s'il n'avait pas été assassiné.

Je voudrais terminer en montrant cette plaque aux membres du Comité. Elle a été remise à mon frère à titre posthume par Thorn-EMI pour ses reportages sur le Timor oriental.

*La pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Michael van Walt van Praag (Organisation des nations et des peuples non représentés) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. van Walt van Praag.

**M. van Walt van Praag** (*interprétation de l'anglais*) : Nous sommes heureux de prendre la parole devant le Comité aujourd'hui, alors qu'il examine une fois encore la situation au Timor oriental. Le Timor oriental, représenté par le Conseil national de la résistance maubère (CNRM), est membre de l'Organisation des nations et peuples non représentés (UNPO). Les nations et peuples membres de l'UNPO, qui sont maintenant au nombre de 40, oeuvrent de concert à la réalisation de leurs aspirations légitimes par des moyens non violents. Pour certains membres de l'UNPO, tels que le Timor oriental, ces aspirations comprennent la décolonisation de leur pays et le plein exercice de leur droit à l'autodétermination. Je suis venu présenter cette pétition personnellement à cause de l'importance que l'UNPO accorde à la question du Timor oriental et aux travaux du Comité.

Le droit à l'autodétermination du peuple du Timor oriental est reconnu par l'ONU et ne fait aucun doute du point de vue juridique. L'invasion du Timor oriental par l'Indonésie en 1975 a été condamnée à plusieurs reprises par le Conseil de sécurité des Nations Unies. La résolution 384 (1975) du 22 décembre 1975, par exemple, non seulement condamne l'invasion mais demande à l'Indonésie de retirer ses forces armées sans retard et réaffirme le droit du Timor oriental à l'autodétermination. Et pourtant, depuis 19 ans, le Gouvernement indonésien continue de violer les obligations internationales qui lui incombent. Cela ne réduit en aucune façon le droit du peuple à la pleine réalisation de son droit inaliénable à l'autodétermination. Au contraire, le traitement brutal infligé au peuple, qui a provoqué la mort d'un tiers de toute la population de cette nation, a en fait renforcé non seulement sa volonté d'autodétermination mais également l'obligation dans laquelle se trouve la communauté internationale, et en particulier l'ONU, de prendre des mesures afin d'assurer sa réalisation pleine et libre. La résolution de l'Assemblée générale de l'UNPO (GA3/ 1993/11), adoptée le 24 janvier 1993, condamne vigoureusement les :

«violations flagrantes continues des droits de l'homme et des droits autochtones du peuple du Timor oriental.»

Nous nous félicitons des efforts que continue de déployer le Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, pour trouver un règlement juste, global et inter-

nationalement acceptable à la question du Timor oriental au cours de séries successives de pourparlers avec l'Indonésie et le Portugal. Nous avons suivi avec un grand intérêt la quatrième série de réunions avec les Ministres des affaires étrangères de l'Indonésie et du Portugal à Genève, en mai 1994. L'UNPO estime toutefois que, dans la recherche d'un règlement juste et durable à la question du Timor oriental, il est impératif que les représentants du Timor oriental participent aux négociations engagées par le Secrétaire général.

Lors de la dernière série de pourparlers, l'Indonésie et le Portugal ont déclaré qu'ils étaient prêts à rencontrer les «principaux partisans timorais de l'intégration et ses opposants». Le Secrétaire général de l'ONU devrait en faire au moins autant. Nous demandons instamment qu'il rencontre le Président du CNRM, M. Xanana Gusmão, et le Représentant spécial du CNRM, M. Ramos Horta, avant ou pendant la prochaine série de pourparlers qui doit se tenir en janvier 1995. Nous proposons que le Comité recommande au Secrétaire général de suivre cette ligne d'action. Le Gouvernement portugais doit être félicité des efforts qu'il continue de déployer au nom du peuple timorais. Toutefois, le problème ne peut pas être réglé sans la participation des dirigeants de la résistance timoraise eux-mêmes, qui sont considérés par leur propre peuple comme les représentants légitimes du Timor oriental.

L'UNPO pense que le plan de paix du Timor oriental proposé pour la première fois par le dirigeant de la résistance Xanana Gusmão et présenté ensuite officiellement au Comité politique du Parlement européen en 1992 par le Représentant spécial du CNRM, Jose Ramos Horta — et sur lequel nous avons eu des informations détaillées aujourd'hui — est la meilleure base d'un processus qui pourrait conduire à une paix juste et durable. Ce plan en trois étapes est compatible avec les déclarations de l'évêque Belo, le chef de l'Église catholique du Timor oriental, et a été approuvé par le Portugal, qui l'a présenté au Secrétaire général de l'ONU. Nous recommandons que ce plan soit utilisé comme base de discussion, à la fois par le Comité spécial et par le Secrétaire général dans ses pourparlers avec l'Indonésie, le Portugal et le Timor oriental.

Dans une interview récente citée dans *The Times* de Londres, du 8 juillet 1994, l'évêque Belo dénonce le «cauchemar routinier» enduré sous l'occupation indonésienne. Il réaffirme la nécessité d'organiser un référendum pour décider du statut futur du Timor oriental et demande un «statut spécial» d'autonomie pour la période de transition, conformément à une interview publiée par l'Institut

catholique pour les relations internationales. Le plan en trois étapes dont je viens de parler mentionne également la nécessité d'organiser un référendum et d'obtenir un statut spécial d'autonomie pour la période intérimaire.

L'évêque Belo a également rejeté les tentatives faites par certains de tenir des «pourparlers de réconciliation» qui n'incluraient pas tous les dirigeants timorais, notamment ceux du CNRM, du FRETILIN et de l'UDT. Conformément à la position du Secrétaire général de l'ONU, exprimée au huitième alinéa de la déclaration sur la question du Timor oriental publiée par l'ONU le 6 mai 1994, nous pensons que tout dialogue intra-timorais doit avoir lieu sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.

L'évêque Belo doit être félicité pour les efforts inlassables qu'il déploie pour promouvoir les intérêts du peuple du Timor oriental par des moyens pacifiques. Grâce à sa modération, il a réussi à prévenir des explosions plus graves de violence et de répression sur l'île et il continue de s'élever contre les abus des droits de l'homme commis contre son peuple par les autorités indonésiennes, malgré les risques qu'il encourt — en fait, il y a eu deux tentatives d'assassinats dirigées contre l'évêque. La première s'est produite peu de temps après qu'il eut envoyé une lettre secrète au Secrétaire général de l'ONU de l'époque, Javier Pérez de Cuéllar, en 1989. La deuxième tentative a eu lieu en 1991. Dans la lettre adressée à M. Pérez de Cuéllar, l'évêque Belo demandait l'amorce d'un processus authentique et démocratique de décolonisation au Timor oriental et l'organisation d'un référendum.

Dans cette lettre, l'évêque Belo disait :

«L'Indonésie dit que le peuple du Timor oriental a déjà choisi l'intégration, mais le peuple de Timor lui-même n'a jamais dit cela. Et nous continuons de mourir en tant que peuple et en tant que nation.»

Lors de la dernière série de pourparlers à Genève, la nécessité pour les Nations Unies, les organisations des droits de l'homme et les organisations humanitaires d'un libre accès au Timor oriental a de nouveau été soulignée. Cela était conforme à la «déclaration de consensus» de la Commission des droits de l'homme, adoptée à Genève le 9 mars de cette année. Le Comité spécial de la décolonisation doit cependant savoir que, dans la pratique, l'accès reste très limité. L'UNPO avait, à deux reprises, demandé la permission de se rendre au Timor oriental en compagnie d'experts chargés des droits de l'homme, mais n'a reçu aucune réponse. Une troisième demande a été envoyée au Ministre indonésien des affaires étrangères en mai et, de

nouveau, cette semaine, et je joins la lettre en annexe à cette déclaration. Après l'engagement renouvelé de S. E. M. Ali Alatas au Secrétaire général de l'ONU durant les pourparlers du mois de mai, nous espérons qu'une réponse favorable sera obtenue très prochainement.

Pour terminer, je voudrais citer un extrait de la plaidoirie de Xanana Gusmão qu'il a essayé de lire — mais il en a été empêché — à la fin de son procès à Dili, le 17 mai 1993, quatre jours avant d'être condamné à la prison à vie. Xanana Gusmão est devenu le Nelson Mandela du Timor oriental, que la conscience universelle ne peut ignorer. Il doit être libéré pour que la paix et la justice soient restaurées au Timor oriental. Selon ses propres paroles :

«La question du Timor oriental relève de la responsabilité de la communauté internationale; c'est une question de droit international. C'est une question où les principes universels sont en jeu, une question où les normes des Nations Unies en matière de décolonisation ont été manipulées, une question à propos de laquelle l'Indonésie n'a pas tenu compte des résolutions des Nations Unies, donc une question de violation flagrante des principes du Mouvement des pays non alignés et des dispositions universelles en matière de droit, de paix et de justice.»

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, Mme Sally K. Levison (Institut catholique pour les relations internationales) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Levison.

**Mme Levison** (*interprétation de l'anglais*) : L'Institut catholique pour les relations internationales (ICRI) a continué de suivre la situation au Timor oriental depuis que nous avons présenté notre pétition à ce comité, l'année passée. Nous avons continué, tout au long de l'année, d'entendre le cri déchirant du peuple du Timor oriental, en particulier des mères, pour la liberté, la justice et le retour de leurs enfants disparus et qui n'ont toujours pas été retrouvés depuis le massacre de Santa Cruz de novembre 1991, au cours duquel 273 personnes au moins sont mortes.

Dans un appel bouleversant lancé à la Première Dame des États-Unis d'Amérique en automne passé, ces mères ont parlé de l'immense chagrin qu'elles éprouvaient du fait - qu'elles ne savaient pas où leurs chers enfants martyrs étaient enterrés. Cependant, leur lucidité demeurait intacte :

«Nous sommes un petit peuple, frêle dans tous les aspects de la vie, mais nous voulons garder vivante la flamme de notre résistance, qui nous a identifiés comme un peuple libre et respectable.»

Rien n'est plus déchirant que la disparition de son enfant : l'espoir constant du retour tant attendu que chaque jour apporte, l'anéantissement de ce même espoir lorsque le soleil se couche sans avoir reçu de nouvelles, et l'incapacité de porter le deuil et d'accepter la mort — ce qui pourrait au moins dissiper la douleur de l'incertitude monotone des jours, des mois et des années d'attente.

Néanmoins, combien d'enfants ont disparu — pour ne jamais revenir — dans cette terre déchirée? Combien d'autres vont encore subir le même sort, enlevés par des soldats au milieu de la nuit, battus, torturés, défigurés, enterrés dans des tombes anonymes?

Comment pouvons-nous espérer que les militaires indonésiens changeront leurs habitudes, acquises après des années d'abus et seront saisis de pitié? Dans une lettre adressée l'automne passé à un de ses amis, l'évêque Belo disait :

«Nous vivons dans un environnement de terreur et de pression. Les Indonésiens disent qu'ils ont déjà retiré des bataillons du Timor oriental, mais ce n'est pas vrai. Au contraire, ils accroissent partout la présence d'unités militaires... Tant qu'il n'y aura pas de réduction des forces ou du personnel militaires, on continuera d'assister à ce qui est ni plus ni moins qu'une occupation militaire et une dictature.»

L'Institut catholique pour les relations internationales est préoccupé de la sécurité non seulement de tout le peuple timorais ayant choisi de manifester ouvertement son rejet de l'autorité indonésienne, mais particulièrement de ses représentants du clergé catholique romain. Nous sommes inquiets pour l'évêque Carlos Belo, administrateur apostolique du diocèse de Dili. Nous avons appris que l'Église catholique subit des pressions de plus en plus fortes depuis que l'évêque Belo est venu en aide à ceux qui ont pris part à la manifestation de Santa Cruz.

Selon les indications de l'évêque, du clergé et des religieux à l'intérieur du Timor oriental, les militaires indonésiens interviennent régulièrement dans les affaires de l'Église, harcèlent les fidèles par des menaces et des accusations et, pour se venger, répandent de fausses informations dans une tentative flagrante de discréditer son personnel. On a attenté à la vie de l'évêque et des membres de

son clergé, et nous considérons qu'ils assument leur tâche dans une situation de danger quotidien. Nous savons que ni l'évêque ni le clergé timorais ne redoutent la mort et que leur attitude s'inspire de celle de l'évêque martyr d'El Salvador, l'archevêque Oscar Romero. L'archevêque Romero fut assassiné par des escadrons de la mort alors qu'il prononçait la messe en mars 1980. Durant toute sa vie, il s'est élevé sans crainte contre l'injustice et l'oppression.

Comme le dit l'évêque Belo, la situation actuelle ne pourra amener les Nations Unies à approuver l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie alors que :

«le peuple continue de vivre dans la peur. Les gens n'osent pas sortir la nuit. Plusieurs personnes, y compris des jeunes, sont convoqués pour subir un interrogatoire... Si les gens parlent de leurs droits, ils sont accusés d'être membres du FRETILIN ou des clandestins.»

L'évêque demande à ce que l'autonomie soit octroyée au Timor oriental, ce qui assurerait le respect de ses traditions religieuses. Le référendum, qu'il avait d'abord réclamé en 1989, est à la fois «nécessaire et urgent». Comme il le dit :

«Si la situation s'est améliorée et si le peuple vit déjà dans le calme et la quiétude, pourquoi aurions-nous peur d'un référendum?»

La question du Timor oriental est une question politique, qui ne peut être réglée que par une négociation réfléchie et longue. Rappelant la Charte des Nations Unies, selon laquelle c'est le peuple souverain seul qui doit déterminer son avenir, nous soulignons que le mandat des Nations Unies sera sapé si le peuple timorais est privé de ce droit fondamental. Nous lançons un appel au Gouvernement indonésien pour qu'il respecte la déclaration aux termes de laquelle il a donné son accord à la réunion de cette année de la Commission des Nations Unies des droits de l'homme pour continuer à enquêter sur le massacre de Dili du 12 novembre 1991, sur les personnes toujours portées disparues et sur les circonstances de l'événement.

Enfin, nous demandons que l'Indonésie poursuive le dialogue avec le Portugal et les représentants légitimes du peuple du Timor oriental, y compris son dirigeant emprisonné, Xanana Gusmão, sous les auspices des Nations Unies, avec détermination et dans un esprit de bonne volonté en vue de régler ce conflit tragique et inutile. Que les disparitions et abus cessent au Timor oriental! Que le chagrin des mères prenne fin!

*La pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, Mme Elisa Maria Ramos Damião (au nom de Mme Maria Teresa Santa Clara Gomes, députée au Parlement portugais, Parti socialiste du Portugal) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Damião.

**Mme Damião** (*interprétation de l'anglais*) : Depuis 1977, le Portugal, en sa qualité de Puissance administrante du Timor oriental, a informé à maintes reprises le Secrétaire général que l'occupation par les forces armées de l'Indonésie, ancienne victime du colonialisme convertie en colonisateur violent, se poursuit.

Le Portugal a constamment été empêché de s'acquitter de ses devoirs envers le Timor oriental, territoire non autonome placé sous son administration. En particulier, il n'a pas été en mesure de garantir le droit du peuple timorais de se prononcer librement sur son avenir, au moyen d'un référendum.

Nous tenons une fois de plus, en assumant nos responsabilités, rappeler celles du Comité spécial.

Depuis 1975, l'Assemblée générale exige, conformément à la résolution 384 (1975) du Conseil de sécurité, que l'Indonésie retire ses forces armées du Timor oriental, sans résultat probant jusqu'à maintenant. À sa trente-septième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/30 du 23 novembre 1982, qui priait le Secrétaire général d'entamer des consultations avec toutes les parties concernées, d'explorer les moyens permettant de parvenir à une solution acceptable, et de faire rapport à l'Assemblée générale à sa trente-huitième session. Tout au long des 11 années qui se sont écoulées de 1983 de 1994, et malgré les efforts du Secrétaire général, la seule chose dont l'Assemblée générale a eu connaissance est que ses bons offices n'avaient donné aucun résultat satisfaisant.

Sous l'égide du Secrétaire général, des pourparlers officiels ont eu lieu au niveau des Ministres des affaires étrangères, à New York en décembre 1992, à Rome en avril 1993 et à Genève en mai 1994. Malheureusement, rien n'a vraiment changé dans la vie du peuple maubère du fait que l'Indonésie ne cherche qu'à améliorer son image internationale, qui a récemment été ternie par des infor-

mations provenant de différentes sources au sujet de violations des droits de l'homme de plus en plus subtiles.

À seule fin d'améliorer l'image de l'Indonésie aux yeux de l'opinion internationale, un groupe de journalistes a été autorisé à se rendre sur le territoire en avril dernier, mais toujours sous escorte. Écrivant dans l'édition du 16 mars 1994 de *The Guardian*, un journaliste affirmait que le brutal appareil de contrôle mis sur pied par l'Indonésie depuis 1975 était toujours actif et qu'il régnait un climat de terreur, de menace et de guerre. Une brève manifestation de quelques jeunes étudiants devant l'hôtel où résidaient les journalistes et une autre manifestation organisée près de l'église en appui à la lutte que mène Xanana Gusmão pour la liberté du Timor oriental ont été dispersées par la police. Une semaine plus tard, l'Indonésie annonçait que six personnes étaient détenues à des fins d'interrogatoire. Des sources timoraises rapportent que 12 personnes ont été détenues sans qu'aucune accusation spécifique ne soit portée contre elles.

Amnesty International affirme que ces arrestations sont conformes à la pratique ancienne des détentions à court terme et des mauvais traitements infligés à des opposants politiques présumés ou avérés à la domination indonésienne. Une seule de ces 12 personnes a été libérée. Le 24 juin 1994, trois étudiants auraient été condamnés à 20 mois d'emprisonnement pour avoir organisé une manifestation dans le but d'exprimer leurs sentiments anti-indonésiens devant des journalistes étrangers en visite.

Malgré les efforts du Secrétaire général, la Commission des droits de l'homme et le Comité spécial sur la décolonisation n'ont pas été en mesure de faire cesser la violence et la répression. Plus d'un tiers des Timorais ont été tués. L'avenir des deux autres tiers fait l'objet de nos plus vives préoccupations. Combien de temps pourront-ils résister aux mauvais traitements que les militaires et la police leur font subir pour tenter, par l'intimidation, de détruire leur identité, leur culture et leurs espoirs placés dans la solidarité internationale, si cette solidarité ne se matérialise jamais?

Depuis le massacre de Santa Cruz, au moins 400 Timorais ont été détenus sans avoir été accusés de quoi ce soit. Nombre d'entre eux ne sont pas autorisés à communiquer avec leur famille, leur avocat ou le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le droit international relatif aux territoires occupés par la violence reconnaît le droit à la résistance. Pourtant, 20 Timorais ont été

condamnés à l'emprisonnement à perpétuité pour subversion et autres crimes politiques, et trois d'entre eux sont détenus depuis 1984.

Grâce aux pressions internationales et à l'action d'organisations indonésiennes de défense des droits de l'homme, il a été possible de protéger des vies humaines et d'accroître l'accès au Timor oriental. Néanmoins, les autorités militaires ont imposé, l'an dernier, une surveillance étroite aux visites du CICR et des délégations étrangères.

En janvier dernier, Xanana Gusmão a temporairement été privé de visite, punition infligée après qu'on eut appris qu'il avait écrit des lettres aux autorités portugaises et à la Commission internationale de juristes.

Au nom du peuple portugais et en tant qu'un de ses représentants, c'est avec la plus vive préoccupation que je demande au Comité d'agir, et rapidement. Chaque année, chaque jour, le report intolérable d'une solution acceptable et digne apporte de plus en plus de souffrances aux Timorais.

Aujourd'hui, le Comité a entendu des organisations internationales crédibles décrire le génocide, les abus sexuels et la liquidation ethnique commis contre les Timorais. Le même type de comportement non civilisé en Bosnie a choqué le monde, mais, s'agissant du Timor oriental, il n'a suscité que le silence incompréhensible des pays démocratiques puissants, qui semblent avoir des avis différents sur des situations analogues.

La capacité des Timorais à résister à des gouvernants envahisseurs violents est stupéfiante. Mais nous savons, et le Comité le sait aussi, que la poursuite des intentions indonésiennes au Timor oriental est la preuve de la faiblesse croissante de l'ONU dans ses tentatives d'instaurer la paix.

À la lumière de tels faits, nous réaffirmons la nécessité urgente de créer les conditions nécessaires, dans le cadre de l'ONU, pour mener à bien un processus — tâche qui incombe au Portugal en tant que Puissance administrante — qui aboutisse à l'autodétermination du peuple timorais.

*La pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Luis Manuel Costa Geraldès (député au Parlement portugais, Parti social-démocrate du Portugal) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne  
l a  
parole à M. Geraldès.

**M. Geraldès** (*interprétation de l'anglais*) : Dix-neuf années se sont écoulées depuis que l'Indonésie, ancien territoire colonial qui avait lutté honorablement par le passé pour sa propre liberté, a envahi le Timor oriental. L'invasion du Timor oriental en 1975 a été une violation des principes fondamentaux du droit international. Par conséquent, l'annexion unilatérale du territoire n'a jamais été reconnue par la communauté internationale.

Le 12 décembre 1975, l'Assemblée générale, à sa trentième session, a adopté la résolution 3485 (XXX) au sujet de l'invasion indonésienne, qui reconnaissait le Portugal en tant que puissance responsable de l'administration du Timor oriental. Le 22 décembre de la même année, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité — et j'insiste sur le mot «unanimité» — la résolution 384 (1975) sur la même question, qui était rédigée dans des termes analogues à ceux de la résolution de l'Assemblée générale. La résolution 384 (1975) du Conseil de sécurité insistait sur le retrait par l'Indonésie de ses forces armées au Timor oriental et rappelait le droit du peuple timorais à l'autodétermination et à l'indépendance.

Durant les 19 dernières années, plus d'un tiers de la population timoraise a été tuée de manière sauvage et brutale par la police et les forces armées indonésiennes. Depuis décembre 1975, la crainte, la violence, la répression, la torture, le bouleversement de la vie familiale et les tentatives de destruction de la culture timoraise et de ses croyances religieuses ont été le lot quotidien au Timor oriental.

Il faut arriver à l'âge adulte pour comprendre que la vie n'est ni juste ni équitable. Mais, je me demande : le prix que paient les Timorais n'est-il pas trop élevé?

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré 1994 Année internationale de la famille. Quels sont les sentiments qu'éprouve le représentant de l'Indonésie dans ce comité devant les atrocités constantes commises par les forces armées de son pays contre les familles du Timor oriental? En tant qu'être humain responsable, n'a-t-il pas honte? Est-ce qu'il dort bien la nuit? Je suis sûr que non, parce que je crois, et j'en suis sûr, que c'est un citoyen du monde civilisé.

L'Indonésie se rend compte que la situation actuelle au Timor oriental ne peut durer indéfiniment. Les signes de

nervosité qu'elle a montrés au cours de la récente Conférence de Manille indiquent clairement qu'elle est très mal à l'aise et très incertaine face à la situation qui règne au Timor oriental.

La cause du Timor oriental a, en effet, rallié un appui croissant dans le monde entier, aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental. L'Union européenne a demandé à maintes reprises à l'Indonésie de mettre fin à ses violations systématiques des droits de l'homme au Timor oriental et a souligné la nécessité de rechercher un règlement juste, global et internationalement acceptable de la question du Timor oriental, en respectant pleinement les intérêts et les aspirations légitimes des Timorais, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La prise de conscience de la question du Timor oriental s'accroît également aux États-Unis, tant fois au sein de l'Administration que du Congrès. L'annulation, l'année dernière, de la vente d'avions de chasse F-5E par la Jordanie à l'Indonésie, la cessation du financement aux fins de la participation de ce pays à l'International Military Education and Training Programme et la suspension, cette année, de la vente d'équipement anti-émeutes mortel sont certainement des mesures positives. Les deux lettres signées par 37 sénateurs et 101 représentants priant instamment le Président Clinton de discuter la question du Timor oriental avec le Président Suharto à l'occasion du dernier sommet sur la coopération économique Asie/Pacifique, qui s'est tenu à Seattle, revêtent également la plus haute importance.

Sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, les Ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie ont tenu quatre séries d'entretiens. La déclaration publiée au cours de la dernière réunion qui a eu lieu à Genève, le 6 mai, contient certaines dispositions importantes concernant la mise en oeuvre des recommandations contenues dans la déclaration du Président sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental, adoptée en mars dernier par la Commission des droits de l'homme de Genève.

Depuis 1992, la question du Timor oriental a atteint un niveau de discussion différent à la Commission des droits de l'homme. La nervosité affectée par l'Indonésie à ces réunions indique clairement que le vent souffle dans une direction différente.

Cependant, malgré les mesures positives susmentionnées, Amnesty International, dans son rapport annuel, fait état à plusieurs reprises de violations graves des droits de l'homme au Timor oriental.

En avril dernier, un groupe de journalistes, qui avaient été autorisés à se rendre au Timor oriental sous escorte, ont également déclaré que le harcèlement, la détention et la torture continuaient de faire partie de la vie quotidienne et qu'un climat de crainte et d'horreur régnait là-bas. Le rapport fait par les journalistes et ceux établis par Amnesty International indiquent que l'Indonésie est certainement une nation qui a deux visages, l'un destiné à la consommation internationale et l'autre reflétant l'horreur et la brutalité internes. Par conséquent, je demande instamment à la communauté internationale, par l'intermédiaire du Comité, d'adopter des mesures plus draconiennes pour mettre fin aux souffrances indicibles infligées depuis longtemps au peuple du Timor oriental.

Enfin, je voudrais, avant de quitter les membres du Comité, me référer à une déclaration faite par l'évêque Belo, l'Administrateur apostolique de Dili, lors d'une interview accordée récemment à un journal, selon laquelle :

«La présence militaire de l'Indonésie au Timor oriental engendre un climat de crainte, et rien ne changera tant que le peuple du territoire ne pourra pas décider de son propre avenir.»

C'est très simple, et c'est là qu'est la clef qui permettra de mettre un terme à la douleur et aux souffrances du peuple du Timor oriental.

Pour terminer, je voudrais remercier le Comité d'avoir eu la patience de m'écouter. Que Dieu bénisse tous les hommes de bonne volonté!

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Narana Sinai Coissoró [membre du Parlement, Social Democratic Centre Party (CDS)] prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Coissoró.

**M. Coissoró** (*interprétation de l'anglais*) : Mon nom est Narana Coissoró. Je suis membre du Parlement portugais, la Assembléa da República.

Jusqu'à maintenant, nous avons entendu 20 déclarations de pétitionnaires qui ont donné aux membres du Comité le véritable palmarès de l'Indonésie, qui se résume, pour dire la vérité, à l'invasion impérialiste javanaise du

Timor oriental de 1975 à ce jour. C'est l'histoire de la tragédie qui a frappé la nation martyre du Timor oriental, une histoire de violations quotidiennes des droits et de la dignité des individus et des peuples commises par un voisin militairement puissant qui abuse de sa force et de son pouvoir pour imposer sa loi tyrannique et arbitraire au peuple maubère fier, mais sans défense, qui représente maintenant la population la plus nombreuse qui souffre du régime colonial après la chute de l'apartheid en Afrique du Sud.

Outre toutes les atrocités qui ont été relatées aujourd'hui, nous devons parler des abus religieux, étant donné que des soldats et des officiers musulmans ont profané des églises et commis des sacrilèges en violant des lois sacrées, en interrompant des messes, en crachant sur des autels et en ayant recours à des pratiques répugnantes pour ridiculiser la sainte communion dans les églises de Dili. On ne peut imaginer qu'à la fin du XXe siècle, un État reconnu comme étant membre de la communauté internationale et Membre de l'Organisation des Nations Unies puisse adopter ce comportement, qui doit être considéré comme barbare et non civilisé et qui transforme le Timor oriental en un terrain d'expérience au service de la violence militaire, et en une arène qui permet aux musulmans fondamentalistes de bafouer les droits religieux des croyants catholiques du Timor oriental. Le monde libre doit dénoncer ce que l'archevêque de Dili, M. Ximenes Belo, a appelé un cauchemar routinier, invoquant la nécessité de laisser au peuple maubère le dernier mot pour décider de l'avenir du Timor oriental.

La question du Timor oriental doit être perçue dans le contexte de l'incapacité de la communauté internationale d'imposer le respect des droits de l'homme et le droit des peuples à l'autodétermination. C'est une situation alarmante qui règne dans le monde entier, de l'Afrique à l'ex-Yougoslavie et en Asie. Mais si ce panorama est regrettable, il est intolérable lorsque les grandes puissances abusent de leurs pouvoirs pour servir leurs intérêts.

La situation au Rwanda n'est pas comparable à celle qui règne au Timor oriental. Dans le premier cas, des forces internes se font la guerre. Dans le deuxième cas, c'est une importante puissance militaire qui se sert de sa force et de ses relations internationales pour écraser un petit peuple. Elle a envahi et occupé le territoire dont elle a proclamé l'annexion, autant d'actes qui sont condamnés par le droit international. Elle a tué des centaines de milliers de Timorais, crime qui doit et qui finira pas être jugé par une cour internationale. Il est inacceptable que de grandes nations

comme l'Australie ou les États-Unis s'accrochent à la situation dans le Pacifique alors que, parallèlement, elles se disent extrêmement préoccupées par ce qui se passe en Afrique ou en Yougoslavie. Nous les appelons à respecter le droit international et à faire passer la morale la plus élémentaire avant leurs intérêts. Nous rappelons énergiquement que si les Nations Unies ne protègent pas les peuples les plus faibles, ils seront sans défense face à la violence arbitraire. C'est l'appel que nous lançons ici aujourd'hui, au nom d'un peuple menacé d'extinction aux mains de l'envahisseur indonésien.

Le moment est venu pour les Nations Unies de prendre résolument position contre l'Indonésie et de restaurer le droit à l'autodétermination, qui est le premier pas pour rendre sa dignité au peuple du Timor oriental.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Miguel Urbano Rodrigues, Membre du Parlement et du Parti communiste portugais, prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Rodrigues.

**M. Rodrigues** (Membre du Parlement et du Parti communiste portugais) : Cette session, où des pétitionnaires de différentes nationalités se présentent devant le Comité spécial de la décolonisation pour dénoncer la situation existant au Timor oriental et insister sur une solution qui permette au peuple maubère d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, nous place face à un exemple de l'impuissance de la communauté internationale à faire respecter la Charte des Nations Unies.

Depuis plus de 18 ans, le Gouvernement de Jakarta défie les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont condamné l'invasion du Timor oriental. Je me permets d'appeler l'attention du Comité sur deux aspects de la situation d'impasse née de la stratégie de l'impérialisme javanais. L'Indonésie poursuit une politique qui fait de cette république un État hors la loi.

En 1994, comme l'année précédente, son gouvernement a pris, à la Commission des droits de l'homme à Genève, des engagements qui, une fois de plus, n'ont pas été respectés. Dans ses pourparlers avec le Gouvernement portugais, le Ministre Ali Alatas demande des mesures pour susciter la confiance. Pourtant, au Timor oriental, l'occupant persiste dans sa politique de violation des libertés fondamentales et des droits de l'homme.

Le dernier rapport d'Amnesty International est très clair à cet égard, comme du reste les déclarations de parlementaires de différents pays qui se sont rendus dans le territoire. Aujourd'hui encore, nous avons entendu la déclaration de la représentante d'Amnesty International, qui rapporte des faits extrêmement graves; le témoignage impressionnant de M. Constancio Pinto, qui a fait le récit des atrocités indonésiennes, dont l'assassinat du jeune Marcelo; et la déclaration de Mme Tolfree, de Bristol, en Angleterre.

Le film de John Pielger sur la tuerie de l'hôpital de Dili après le massacre de Santa Cruz a eu un fort impact à travers le monde. Il y a quelques semaines au Parlement portugais, nous avons entendu de la bouche de Timorais qui se trouvaient à l'hôpital le récit de ces événements monstrueux et la description des tortures auxquelles ils ont été soumis. Nous, députés portugais, avons aussi écouté le témoignage de parlementaires suédois qui se sont rendus à Dili et qui ont constaté l'existence du climat de terreur imposé par l'occupant.

Le Gouvernement indonésien intervient aussi à l'étranger avec arrogance par le biais de ses lobbies et des pressions qu'il exerce sur certains gouvernements. Nous en avons eu un exemple avec la tentative d'empêcher la Conférence de Manille. Heureusement, le sens de l'indépendance des juges de la Cour suprême des Philippines et la fermeté des positions prises par des personnalités éminentes, comme le cardinal Jaime Sin, de Manille, ont fait de cette conférence un acte de solidarité internationale d'une extraordinaire signification en même temps qu'une dénonciation qui a contribué à faire en sorte que des millions de personnes, un peu partout dans le monde, prennent conscience des crimes qui ont été et qui sont commis au Timor oriental par le régime du général Suharto. Une conférence de solidarité similaire à celle de Manille est en préparation en Malaisie. On peut donc s'attendre à de nouvelles pressions du régime de Jakarta sur le gouvernement de Kuala Lumpur.

L'autre aspect du problème sur lequel je me permets d'appeler l'attention du Comité, c'est celui des complicités qui ont permis à la République d'Indonésie de créer une situation qui prive le peuple du Timor oriental de la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Sans l'appui illégitime de quelques-uns des grands pays industrialisés et de puissantes organisations internationales, l'Indonésie — je le répète — ne pourrait pas poursuivre sa politique d'intransigeance permanente, qui défie les principes universellement acceptés du droit international.

Je donnerai comme exemple d'humour noir l'attitude de la Commission européenne, qui a ajouté le nom de M. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères du général Suharto, à la liste d'éminents humanistes comme le prix Nobel Oscar Arias. M. Alatas a été de ceux qui se sont vu décerner le titre de «promoteurs de modèles universels des droits de l'homme». Il y a plus honteux encore : M. Jacques Delors a présidé la séance qui a érigé en paragon des bontés humaines le Ministre coresponsable de la politique de son pays au Timor oriental, c'est-à-dire une politique de violence et de génocide.

Plusieurs gouvernements, parmi lesquels ceux des États-Unis, du Royaume-Uni, du Japon et de l'Australie, appuient d'une manière directe ou indirecte le régime du général Suharto, c'est-à-dire la dictature de l'impérialisme javanais. La semaine dernière, des organisations des droits de l'homme ont organisé devant la Banque mondiale à Paris, une manifestation pour protester précisément contre l'appui financier à Jakarta des pays du groupe consultatif pro-Indonésie. Elles l'ont fait parce qu'en 1993 l'Indonésie a reçu plus de 5,1 milliards de dollars, sous forme d'aide et d'investissements, et qu'elle en espère davantage encore cette année. En réalité, c'est une récompense attribuée à un pays dont le régime défie les principes et les valeurs jugées essentielles par les démocraties occidentales.

L'appui du Gouvernement américain à l'Indonésie est le plus important, le plus scandaleux et le plus immoral de tous. Le rapport du Département d'État sur la situation en Indonésie en 1994 est un document très utile pour clarifier les contradictions de la politique étrangère de la puissance qui aspire à établir un nouvel ordre international. Tout en soulignant que l'économie indonésienne fait preuve d'un grand dynamisme, le rapport brosse un terrible tableau du régime : autocratie, corruption, torture, guérilla au Timor, en Irian Jaya et en Aceh, oppression des minorités et népotisme. Les nombreuses références au Timor oriental nous apportent la confirmation officielle que Washington reconnaît que l'arbitraire règne à Dili et que le jugement de Xanana Gusmão a été une farce judiciaire. Le Département d'État avoue ne rien ignorer de ce qui se passe au Timor oriental. Néanmoins, les États-Unis considèrent comme un fait accompli l'annexion du territoire par l'Indonésie, adoptant ainsi une position de défi à l'égard des résolutions des Nations Unies sur la question.

Cette politique ne date pas d'hier. La vérité ne peut pas être cachée. Les États-Unis ont encouragé et appuyé l'invasion du Timor oriental, fermant les yeux sur le géno-

cide qui a fait suite à l'occupation. Ce fait est rappelé en détail dans la préface écrite par Noam Chomsky, éminent écrivain américain, du livre intitulé «Demain Dili» écrit par M. Ramos Horta, un des chefs de la Résistance maubère. Chomsky rappelle notamment que le Président Gerald Ford et Henry Kissinger sont allés à Jakarta en décembre 1975 pour donner le feu vert à l'invasion. L'action de l'ONU a ensuite été bloquée par Washington.

L'Ambassadeur Patrick Moynihan, dans une dépêche envoyée le 23 janvier 1976 au Secrétaire d'État Kissinger, a déclaré avoir mené avec succès son travail secret. «Les États-Unis», a-t-il écrit dans ses mémoires,

«voulait que les choses se déroulent telles qu'elles se sont déroulées et ont travaillé à cette fin. Le Département d'État voulait que l'ONU soit totalement inefficace concernant n'importe quelle mesure à prendre. Cette tâche m'a été confiée et je m'en suis acquitté avec beaucoup de succès.»

Le journaliste américain Rod Nordland, prix Pulitzer, après une visite à Dili, a résumé la tragédie du peuple maubère dans une manchette de son journal : «Timor continue d'être une terre de faim, d'oppression et de misère».

Il a raison. Pourtant on ne doit pas semer la confusion. On doit faire une distinction entre l'empire javanais sous la dictature du général Suharto et le peuple indonésien, qui mérite notre respect. De même, la complicité du Gouvernement américain avec le Gouvernement de Jakarta n'est pas de la responsabilité du peuple des États-Unis. Je rends d'ailleurs hommage à la solidarité des grands journaux américains comme *The New York Times* et *The Washington Post* avec la lutte du peuple du Timor oriental pour son autodétermination et son indépendance.

Toutes les agressions impérialistes méritent d'être condamnées. Je suis de ceux qui croient qu'un jour le peuple du Timor oriental sera libre, qu'il atteindra l'objectif majeur pour lequel il s'est battu avec ténacité et héroïsme pendant ces 18 ans d'occupation et de terreur. J'espère — le peuple portugais l'espère — que ce Comité des Nations Unies contribuera à ce que ce jour arrive le plus tôt possible.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Fransisco Xavier Amaral prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne  
1 a  
parole à M. Amaral.

**M. Amaral** (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Fransisco Xavier Amaral. Je suis l'ancien Président et fondateur du FRETILIN, le Parti de libération du Timor oriental. Je suis ensuite devenu premier Président de la République démocratique du Timor oriental. Je remercie le Comité de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole au sujet du Timor oriental. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à l'Organisation des Nations Unies, aux divers gouvernements, aux organisations non gouvernementales et à tous ceux qui ont donné leur temps et oeuvré au nom du peuple timorais. Ces efforts et cette attention ne sont pas méconnus des Timorais.

Je ne suis pas venu devant le Comité pour condamner ou critiquer des individus ou des peuples, car j'estime que les mesures qui ont été prises par les intéressés étaient sincères et fondées sur la conviction que, à l'époque, elles étaient opportunes et justes. Toutefois, depuis que le débat sur le statut du Timor oriental est apparu sur la scène internationale, j'ai remarqué que l'on a tendance à croire que l'histoire du Timor oriental a commencé en 1975. Avant cette date, le Timor oriental semble ne pas avoir existé et demeure un mystère pour le monde. Or, nous existions. Nous avons été une colonie du Portugal pendant 450 ans. Malheureusement, après avoir été oubliés du monde pendant si longtemps, certains voudraient maintenant utiliser notre situation pour poursuivre leurs propres politiques, une fois encore au détriment des véritables intérêts de mon peuple. Cela m'attriste et me met en colère tout à la fois, et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé à prendre la parole ici aujourd'hui.

L'exposition des faits concernant le Timor oriental a pour l'essentiel été partielle, présentée par des gens qui se plaisent à s'écouter parler et à se bercer d'illusions. Mais si nous voulons avoir le privilège d'entendre les faits tels qu'ils se sont passés au Timor oriental, alors nous devons avoir l'histoire tout entière. Nous devons reconnaître la cruelle expérience coloniale du Timor oriental, lorsque les Portugais sont venus de l'autre bout du monde pour opprimer, exploiter, diviser et tuer mon peuple. C'est le Portugal qui, en 1975, a été l'instigateur des combats et des tueries entre Timorais, tournant les frères contre leurs frères, et les fils contre leurs pères. C'est le Portugal qui nous a délibérément laissés dans un état de guerre civile, se lavant les mains de notre sort. J'en sais quelque chose, car j'ai été l'un des principaux participants de cette guerre civile, luttant pour l'indépendance du Timor oriental.

Si je le puis, je voudrais relater une partie de mon expérience, qui s'est trouvée liée à l'histoire du Timor oriental. En 1946, à la suite de la seconde guerre mondiale, alors que j'avais 11 ans, on a assisté à la vaste déportation de plus de 1 000 Timorais sur l'île d'Atauro. Ces gens étaient considérés dangereux car ils savaient lire et écrire. Deux cents seulement ont survécu, y compris deux de mes cousins, dont l'un est encore en vie. Le Gouverneur portugais, le capitaine Antonio Maria Da Serpa Rosa, avait offert une bonne récompense pour la tête de mon frère, qui s'était échappé de cette prison.

En 1956, à la suite d'un soulèvement, un nombre important de femmes, d'enfants et de personnes âgées ont été tués par balle par des soldats portugais sur les plages de Watulari et de Watukarbau. D'autres ont été déportés en Angola, au Mozambique et au Portugal.

L'histoire montre aussi que le Portugal ne voulait pas que l'ONU s'intéresse au Timor oriental après qu'il l'eut proclamé province d'outre-mer. En fait, il était écrit dans la Constitution portugaise que le Portugal restait attaché aux responsabilités qui lui incombent en matière de décolonisation et d'indépendance du Timor oriental. Ce n'est qu'après que les événements eurent pris une tournure inattendue que le Portugal s'est tourné vers l'ONU.

Aujourd'hui, certains hommes politiques portugais continuent de poursuivre leurs propres intérêts et, ce faisant, essaient de vendre nos os desséchés pour obtenir ce qu'ils veulent. Pensez-ils réellement que les Timorais pourraient survivre à une autre guerre civile? Que Dieu me pardonne, mais je ne le pense pas. Je suis convaincu que si l'Indonésie, comme le Portugal, abandonne le Timor oriental, cela nous plongera une fois encore dans une autre guerre civile, avec peut-être des conséquences encore plus terribles que la première.

Observons de façon claire et réaliste ce qui se passe au Timor oriental aujourd'hui. Une fois encore il y a des gens qui, en s'accrochant à de faux espoirs et à des rêves irréalistes, tournent les jeunes Timorais les uns contre les autres, comme ils l'ont fait pour ma génération. Nos 450 ans d'amère expérience n'ont pas suffi apparemment pour qu'ils apprennent leur leçon. Nous devons nous demander pourquoi. Pour moi la raison en est claire. La question du Timor oriental est devenue une «matière première politique», à exploiter au profit d'intérêts acquis.

Examinons certaines des affirmations qui sont faites. On dit que le Timor oriental est un territoire fermé. Ce n'est pas vrai. Le Timor oriental est en fait ouvert aux visiteurs

et aux organisations professionnelles de droits de l'homme sérieux et objectifs. Il a été visité par des journalistes étrangers, des parlementaires, des diplomates, le Comité international de la Croix-Rouge et diverses autres organisations. Certains articles de journalistes n'ont guère été flatteurs, mais le fait même qu'ils ont été possibles témoigne de l'ouverture du Timor oriental. Cependant, je dois admettre que, d'un seul point de vue, le Timor oriental est fermé. Il est fermé aux activistes et politiciens étrangers dont le but principal n'est pas de se faire sur place une idée objective de la situation mais de manipuler les faits dans leur propre intérêt. Si j'étais membre du Gouvernement, j'aurais également restreint leur accès, qui ne peut qu'être considéré comme une forme de chantage pure et simple.

Une grande attention a été accordée par la communauté internationale à l'incident tragique de Santa Cruz du 12 novembre 1991. Quelle en est l'explication? Le communiqué du secrétariat du FRETILIN publié le 24 février 1994 a lui-même affirmé que l'incident avait eu lieu dans un climat de turbulence politique et sociale extrême, tout en confirmant la présence d'éléments provocateurs parmi la foule. Ma propre enquête, au cours de laquelle j'ai contacté des Timorais qui soit manifestaient soit ont été témoins de l'incident, a également confirmé que la manifestation fut violente, désordonnée et provocatrice.

Je n'ai pas la moindre intention de justifier la fusillade. Je regrette profondément l'incident. C'est le sang de mes frères timorais qui a coulé à Santa Cruz. Mais ce profond regret a été également partagé par le peuple indonésien et par le Président Suharto, qui a pris des mesures pour empêcher la répétition d'un tel incident. Il reste qu'il y a encore des gens qui continuent d'utiliser cet incident pour arriver à leurs fins, quelles qu'elles soient, contre l'Indonésie. Ce qui est révoltant est que, lorsqu'ils en parlent, aucun d'eux ne condamne ceux qui, dans l'ombre, ont manipulé ces jeunes, encore dans la fleur de la jeunesse et les ont poussés dans une situation potentiellement dangereuse.

Ces gens continuent de donner des faux espoirs aux jeunes du Timor oriental. Ils sacrifient volontairement de jeunes vies en manoeuvrant et en cherchant à exercer une influence sur Jakarta. J'ai eu l'occasion de parler avec l'un des jeunes survivants de Santa Cruz et de lui demander pourquoi il avait participé à des manifestations politiques. Il m'a dit fièrement : «En tant que jeune Timorais, je dois lutter pour l'indépendance». «Vous êtes trop jeune pour savoir ce qu'est l'indépendance et ses conséquences», lui ai-je rétorqué. Ce à quoi il m'a répondu : «Cela n'a pas d'importance». Je lui ai demandé s'il pensait que l'indépendance était imminente. «Oui» a-t-il dit, «car selon les informations

que j'ai entendues, les parlementaires portugais viendront au Timor oriental avec les Membres des Nations Unies». «Comment?», lui ai-je demandé. «Pensez-vous vraiment que les Portugais auront la volonté politique de mettre fin à une nouvelle guerre civile et consacreront des ressources à cette fin? Je ne le pense pas, car ils nous ont abandonnés une fois pour se débarrasser de nous, lorsque nous étions un fardeau pour eux. Regardez l'Angola et le Mozambique. Ces Portugais et ces activistes aident-ils réellement à arrêter les souffrances là-bas?» Il n'y a pas eu de réponse. Je suis sûr que si la même question était posée à la communauté internationale, la réponse aurait été identique.

Je relate ce fait pour montrer au Comité que les rêves et les faux espoirs offerts aux jeunes au Timor oriental ont des conséquences terribles. Ici, au sein du Comité, nous pouvons nous laisser aller à discuter du bien-fondé de telle ou telle question et de savoir quelle est la meilleure interprétation de l'histoire, après quoi, nous rangeons nos documents, faisons un bon repas et passons à d'autres préoccupations. Mais pour les jeunes du Timor oriental, de telles illusions créent en eux l'envie d'agir propre à la jeunesse et les poussent à commettre des actes et à risquer leur vie dans une aventure désespérée et discutable; à Santa Cruz, certains ont fait l'ultime sacrifice.

J'ai moi-même combattu pour l'indépendance du Timor oriental et j'ai en fait été parmi ceux — peu nombreux — qui ont commencé et mené la lutte. Mais, aujourd'hui, je suis fier de dire que, après avoir analysé le pour et le contre de la meilleure voie pour le Timor oriental de continuer, j'ai consciemment accepté la nationalité indonésienne ainsi que l'intégration du Timor oriental aux autres provinces de l'Indonésie. Après tout, l'Indonésie est un pays de 360 groupes ethniques. Nous, Timorais de l'Est, appartenons au même groupe ethnique que ceux qui vivent dans le Timor occidental, une partie de la famille indonésienne depuis l'indépendance en 1945. Nos ancêtres ont été divisés non pas parce qu'ils le voulaient mais en tant que séquelle du modèle colonial.

Devrions-nous continuer à verser notre sang, sacrifier la vie de notre jeune peuple et perdre tout espoir en l'avenir? Devrions-nous sacrifier des vies parce que nous avons été poussés par des politiciens et des activistes étrangers qui demeurent à l'abri et qui, une fois que tout est dit et fait, écriront un brillant panégyrique pour le Timor oriental, exprimeront leurs regrets et passeront à la nouvelle croisade où le risque d'échec sera insignifiant pour eux? Ou devrions-nous comprendre que l'intérêt que l'Indonésie porte au Timor oriental a amené le progrès, un espoir de stabilité et la fin de 450 années d'occupation?

Pour terminer, je voudrais lancer un appel à l'adresse de mes amis timorais pour que nous, Timorais, nous arrêtions d'écouter les promesses et les rêves creux des politiciens et de leurs amis dans le monde. En réalité, un grand nombre de ceux qui travaillent au nom du Timor oriental le font avec des intentions louables, et j'apprécie réellement leurs efforts. En fait, nous travaillons tous en vue d'un monde meilleur. Mais pour les Timorais, je crois que nous devons reconnaître que les intérêts supérieurs de la politique générale et des grandes puissances commandent notre avenir. Et si nous voulons assurer une vie meilleure à nos enfants, notre chemin doit passer par l'intégration à l'Indonésie et, en tant qu'Indonésiens, nous devons travailler pour la prospérité de tous.

L'intégration signifie non seulement que le Timor oriental appartient à l'Indonésie, mais que l'ensemble de l'Indonésie appartient au Timor oriental. Et bien que l'Indonésie soit un pays en développement, elle est prête au moins à partager ses ressources limitées à la construction du Timor oriental. Nos jeunes Timorais doivent être incités à construire — et non à détruire — leur avenir et à construire notre terre natale, le Timor oriental, en particulier, et l'Indonésie, en général. C'est le rêve que nous devons essayer de réaliser. C'est le moyen le plus sûr pour que nous puissions survivre et prospérer dans ce monde imparfait.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. Paulino Gama (Timorese International Secretariat for Human Rights et Timorese Prisoners Fraternity) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Gama.

**M. Gama** (*interprétation de l'anglais*) : Je suis l'ancien commandant opérationnel des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL), le bras armé du Frente Revolucionário de Timor Leste Independante (FRETILIN), et j'ai passé 10 ans dans les montagnes du Timor oriental, de 1975 à 1985, en opposition à la présence de l'administration indonésienne dans ma patrie.

En 1990, j'ai réussi à m'enfuir de Jakarta en Thaïlande et j'ai fondé deux organisations des droits de l'homme : le Timorese International Secretariat for Human Rights et la Timorese Prisoners Fraternity. J'ai ensuite décidé de trouver de nouveaux moyens de protéger l'intégrité physique de mon propre peuple contre les abus commis par certaines autorités indonésiennes.

Après l'incident de Santa Cruz, le 12 novembre 1991, le Timorese International Secretariat for Human Rights et la Timorese Prisoners Fraternity ont fermement dénoncé le comportement des militaires indonésiens, tout en reconnaissant la décision prise immédiatement par les autorités centrales indonésiennes de mener une enquête pour trouver les responsables de cet événement tragique.

Enfin, après avoir vérifié les rapports indonésiens en les comparant avec ceux que nous avons établis sur place, nous avons reconnu que l'incident était un fait isolé imputable à certains individus et qu'il était dû à des circonstances de lieu, de temps et de motivation créées par l'ingérence portugaise à distance.

Le peuple du Timor oriental a aujourd'hui davantage confiance dans un plus grand respect de ses droits de l'homme, à mesure que les autorités indonésiennes se conforment aux recommandations de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme, non seulement au Timor oriental mais dans l'ensemble de l'Indonésie. Tout récemment, on a promis au Timorese International Secretariat for Human Rights et à la Timorese Prisoners Fraternity qu'ils seraient autorisés à agir ouvertement au Timor oriental. Nous espérons ouvrir bientôt un petit bureau dirigé par des activistes timorais des droits de l'homme de renom.

Nous devons graduellement continuer à nous libérer de cette interminable tragédie. Nous devons changer le contenu du dialogue entre le Portugal et l'Indonésie afin de permettre une solution globale pour le Timor oriental, solution qui engloberait une représentation timoraise et qui jouirait d'une reconnaissance historique remontant à 1975.

Le Timorese International Secretariat for Human Rights et la Timorese Prisoners Fraternity apportent donc leur soutien inconditionnel à l'initiative du Secrétaire général d'établir des mesures de confiance entre le Portugal et l'Indonésie afin de parvenir à la meilleure solution possible en faveur de la stabilité, de l'harmonie et du progrès de notre peuple.

Je suis persuadé que le Comité apportera également sa contribution afin d'aider l'Organisation des Nations Unies à jouer son rôle de maintien de la paix dans une région très importante du monde.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, Mme Sidney Jones (Human Rights Watch/Asia) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Jones.

**Mme Jones** (*interprétation de l'anglais*) : Comme le Comité le sait, à Human Rights Watch/Asia, autrefois dénommée Asia Watch, nous ne prenons pas position quant au statut politique du Timor oriental, mais nous pensons qu'en étant parfaitement informé de la situation en matière de droits de l'homme là-bas, le Comité disposera d'une base pour débattre de la question de la décolonisation.

Le Timor oriental n'est ni le Rwanda ni la Bosnie. C'est toutefois un endroit où la détention et la torture font partie de la routine et où les libertés fondamentales d'expression, d'association et de réunion sont inexistantes. Les disparitions et les assassinats politiques sont devenus relativement rares mais ils se produisent encore. Lorsque des cas sont notifiés, les contrôles sur l'information et l'accès au territoire sont tels qu'il est pratiquement impossible, même pour les organisations non gouvernementales indonésiennes, de mener des enquêtes répondant aux normes internationales d'impartialité et d'exhaustivité. En juin 1994, la Commission indonésienne des droits de l'homme qui, en dépit de ses nombreuses lacunes, a du moins été une caisse de résonance utile pour les plaintes du public indonésien, ne s'était toujours pas rendue officiellement au Timor oriental pas plus qu'elle n'avait examiné aucun des nombreux cas de violations des droits de l'homme qui auraient, dit-on, été commises là-bas.

Le Gouvernement indonésien a récemment pris certaines mesures qui méritent d'être reconnues. Nous nous félicitons, par exemple, de la visite au Timor oriental que vient d'achever l'éminent juriste sénégalais, M. Bacre Waly N'Diaye, l'actuel Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires et arbitraires. Mais en même temps, nous notons que les sources timoraises nous signalent à maintes reprises la mise en place, par les militaires indonésiens, d'importants dispositifs de sécurité avant la visite de dignitaires étrangers. Ces préparatifs signifient souvent des rafles dirigées contre les « fauteurs de troubles » potentiels — et nous croyons savoir, en effet, que c'est ce qui s'est produit avant la visite de M. N'Diaye. Les habitants des zones susceptibles de recevoir la visite d'un groupe ou d'une personne se voient adresser des avertissements, et les autorités réservent la plupart des chambres dans l'un des deux hôtels de Dili où le ou les visiteurs sont censés descendre.

Le 30 juin, le Gouvernement indonésien, grâce à l'intercession du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a également autorisé la famille du chef de la

résistance, Xanana Gusmão, à lui rendre visite à la prison de Cipinang, à Jakarta. C'était la première fois, depuis près de 20 ans, que Gusmão était autorisé à voir sa femme et ses deux enfants, qui résident actuellement à Melbourne, en Australie. Ce geste humanitaire était bienvenu, mais il venait après que Gusmão eut été placé en régime cellulaire prolongé à Cipinang, sans contact avec les visiteurs ni accès à la presse, prétendument pour le punir d'avoir fait parvenir clandestinement des lettres à ses partisans. Ce genre de traitement constitue une infraction aux normes minimales des Nations Unies relatives au traitement des prisonniers.

Nous constatons également avec regret la décision du Gouvernement indonésien de déplacer six Timorais condamnés à la suite des événements d'octobre et de novembre 1991 de Dili à Semarang, où ils n'auront aucun contact avec leurs amis ou leur famille.

Dans l'ensemble, la situation en matière de droits de l'homme au Timor oriental continue d'être sombre. Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, les nouveaux cas de disparition sont rares, mais il y a des centaines de cas pendants, non résolus, et aucun progrès n'a été réalisé pour ce qui est des personnes toujours portées disparues depuis le massacre de novembre 1991 ou suite à d'autres incidents plus récents.

En mai 1994, des proches de Gaspar Carlos, à Dili, ont révélé à un visiteur qu'il était toujours porté disparu depuis son arrestation par les services de renseignements militaires, connus sur place sous le nom de Satuan Gerakan Ingelejen, ou SGI, le 3 septembre 1992, juste avant la réunion au sommet, à Jakarta, du Mouvement des pays non alignés. Âgé de 30 ans au moment de sa disparition, Gaspar était employé à la Banque Bumi Daya, de Dili. Sa famille s'est entendu dire par les militaires qu'il avait été arrêté dans le cadre des mesures de sécurité prises en rapport avec le sommet de Jakarta, car il se proposait de se rendre à Jakarta avec d'autres, pour présenter des informations aux représentants du Mouvement des pays non alignés sur la situation au Timor oriental. Gaspar a été emmené au bureau du SGI à Colmera et de là, quelques jours plus tard, à la prison de Comarca à Balide, Dili. Peu après, il a été retiré de la prison en pleine nuit, et on ne l'a pas revu depuis. La famille a adressé plusieurs requêtes aux militaires à Dili et a récemment cherché de l'aide auprès de la Commission nationale des droits de l'homme de l'Indonésie. Sa femme et ses deux enfants sont toujours à Dili. Étant donné que son employeur, la Banque Bumi Daya l'a licencié peu après son arrestation, la famille est privée de toute source régulière de revenu.

Je ne répéterai pas ici certains incidents que mes collègues ont déjà signalés, mais je voudrais insister sur l'accès des organisations des droits de l'homme au Timor oriental. Malgré les affirmations, début mai, du Ministre indonésien des affaires étrangères, Ali Alatas, selon lesquelles il a invité Amnesty international et Asia Watch — aujourd'hui appelée Human Rights Watch/Asia — à se rendre au Timor oriental, aucune organisation des droits de l'homme n'a pu y pénétrer, depuis qu'Asia Watch et la Commission internationale de juristes ont été autorisées à assister à certaines seulement des séances du procès de Xanana Gusmão, en mars 1993. On nous a expressément refusé la permission de visiter le Timor oriental en juin 1994.

Il n'y a pas que les organisations internationales de défense des droits de l'homme qui ont des difficultés à se rendre au Timor oriental; les organisations indonésiennes ont les mêmes problèmes. Au début de mai, un séminaire sur la question du développement durable et de l'environnement, parrainé par diverses organisations non gouvernementales indonésiennes qui sont membres d'une coalition portant le nom de Comité conjoint pour la défense des Timorais, était censé avoir lieu à l'Université du Timor oriental. Cette coalition comprend certaines des organisations non gouvernementales indonésiennes les plus respectées en matière de défense des droits de l'homme, comme l'Institut d'aide juridique, le Conseil des Églises indonésien et l'Institut d'étude et d'action sociale. Une semaine avant la tenue du séminaire, le commandant militaire de la région dont fait partie le Timor oriental a appelé le recteur de l'université pour lui dire que le séminaire devait être reporté. Lorsque le séminaire a eu lieu, les organisations non gouvernementales indonésiennes n'ont pas eu l'autorisation d'y participer, pas plus qu'un Timorais, Florentino Sarmiento, qui est membre de ETADEP, organisation écologiste timoraise.

Bref, le Timor oriental demeure un endroit troublé où se poursuivent les violations des droits de l'homme. Une plus grande transparence — qui se traduirait par la liberté pour les Timorais de se réunir sans permis dans des résidences privées et d'exprimer leur opinion sans entrave, un accès libre pour les journalistes étrangers, un contrôle moins sévère sur la présence de visiteurs étrangers et l'accès au pays pour les organisations internationales de défense des droits de l'homme — contribuerait probablement à prévenir de telles violations et représenterait une forme de réparation pour les victimes. Mais si les événements des derniers mois sont pour le moins indicatifs, la tendance n'est pas à la transparence, bien au contraire. La fermeture, le 21 juin, de trois importants hebdomadaires d'information de Jakarta a

des répercussions pour le Timor oriental également, car elle suggère qu'on entend contrôler une information que ceux qui détiennent le pouvoir politique estiment offensante. Les restrictions imposées à l'information empêchent d'exposer les problèmes au grand jour et de trouver des solutions dans tous les domaines, et pas seulement en matière de droits de l'homme. Pour le Timor oriental comme pour l'Indonésie elle-même, cela pourrait avoir des conséquences extrêmement néfastes.

*La pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. José Martins III (Organisation de libération timoraise) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Martins.

**M. Martins** (Organisation de libération timoraise) (*interprétation de l'anglais*) : Je crois que c'est le 13 juillet 1993 que M. José Luis Guterres est intervenu devant le Comité. Il l'a fait avec une dignité timoraise qui a jeté le doute sur le rôle des étrangers qui se servent du nom de notre peuple pour acquérir une gloire internationale personnelle. De cette façon, M. Guterres a contribué aux efforts déployés par le Secrétaire général pour montrer à tous les Timorais qu'ils doivent d'abord créer la base d'un dialogue qui permettra au Portugal et à l'Indonésie de trouver une solution juste et internationalement acceptable pour le Timor oriental.

La question que je me pose est en fait la suivante : comment pourrions-nous régler le problème du Timor oriental si nous — qui sommes à la fois les victimes et les protagonistes de la guerre civile engendrée par l'irresponsabilité des autorités portugaises en 1974 — sommes irrémédiablement opposés les uns aux autres? Comment la bonne volonté et les bonnes intentions de l'ONU pourraient-elles créer les conditions qui réconcilieraient le Portugal et l'Indonésie si nous tous, les véritables dirigeants politiques du Timor oriental, n'arrivons pas à nous asseoir les uns en face des autres, sans aucune ingérence d'où quelle vienne?

Je suis le plus ancien vétéran de la scène politique timoraise. En 1962 déjà, j'étais un prisonnier politique de la puissance coloniale portugaise. Je suis donc à même de pouvoir réfuter chacune des affirmations et des arguments avancés par les partis politiques portugais et les groupes internationaux, et de démontrer qu'il n'y a jamais eu de processus de décolonisation au Timor oriental mais plutôt une simple conspiration visant à dresser les Timorais les

uns contre les autres dans une guerre civile sanglante et inhumaine, et ce uniquement pour satisfaire les intérêts étrangers engagés dans la lutte entre le communisme et la démocratie.

Alors que j'écris cette déclaration, je ne suis pas certain que M. José Ramos-Horta participera à la session du Comité. Dans l'affirmative, nous pourrions peut-être organiser une réunion officieuse entre frères de sang pour définir l'objectif le plus important que l'opinion mondiale attend de nous : le respect, le service et le sacrifice en faveur de notre peuple timorais bien-aimé, le seul groupe humain à avoir été forgé durant 500 ans de perpétuel holocauste.

«Zé» Horta et moi avons toujours compris nos positions politiques respectives. Nous avons même été des compagnons d'armes dans la résistance pendant de nombreuses années. José Horta s'est cependant compromis en entretenant pendant 20 ans des relations avec des gens dont l'objectif est, comme il le sait très bien, de se servir du Timor oriental contre l'Indonésie. J'ai moi-même décidé, l'an dernier, de ne plus participer à une résistance dont les dirigeants, techniquement, financièrement et idéologiquement, ne sont plus de véritables *Asuains Barani* du Timor oriental. L'Indonésie a fait beaucoup de progrès s'agissant de respecter l'intégrité et le bien-être de notre peuple, et nous avons reçu des garanties selon lesquelles le triste incident survenu le 12 novembre à Santa Cruz suite à une initiative personnelle prise sur place en réaction à une situation d'ordre public, ne se répétera pas.

Mes frères ici présents sont, de par l'expérience qu'ils ont acquise dans la résistance, éminemment qualifiés pour s'adresser à l'opinion mondiale. M. Xavier do Amaral a été Président de la République démocratique du Timor oriental; il a sauvé de nombreuses vies et a pratiquement été torturé à mort par des membres révolutionnaires radicaux du Frente Revolucionário de Timor Leste Independante (FRETILIN). M. Paulino Gama a été pendant 10 ans le commandant de guérilla le plus qualifié, et c'est lui qui a créé le maquis partisan timorais.

Pour la première fois dans notre histoire contemporaine, trois dirigeants de haut niveau du processus timorais qui étaient des ennemis idéologiques sur le champ de bataille mettent de côté tout intérêt personnel afin de créer les conditions grâce auxquelles le Portugal et l'Indonésie pourront enfin permettre à notre peuple de connaître la paix, l'ordre, l'harmonie et le développement. À cet égard, l'actuel Ministre portugais des affaires étrangères, S. E. M. Durão Barroso, a fait preuve d'un véritable sens politique en prêtant attention aux diverses opinions timoraises.

Nous avons tous trois un même objectif : respecter l'Indonésie comme notre arbre généalogique ancestral et source biologique et humaine commune, et honorer le Portugal pour la douce lueur du christianisme qu'il nous a apportée, à une époque où nos ancêtres étaient exterminés à grande échelle par la terreur et la violence colonialistes.

Aujourd'hui, d'aucuns veulent discuter de la présence indonésienne au Timor oriental depuis 18 ans. Mais qui, parmi eux, se soucie de comprendre notre tragique soumission au colonialisme portugais, dans les circonstances les plus horribles, à une époque où il n'y avait ni moyens d'information de masse ni instances internationales? Nous sommes les protecteurs de la survie et de la pérennité de notre peuple, et nous voulons vivre en paix et en harmonie avec les Indonésiens, les Portugais et le monde. Nous ne voulons pas sacrifier notre peuple aux dieux mineurs de l'agitation et de l'exploitation.

J'ose penser que, parmi les honorables membres du Comité, certains sont peut-être originaires d'États qui ont été soumis au régime colonial par le passé et que, de ce fait, des groupes de leurs propres peuples ont été arbitrairement «transférés» vers des frontières politiques que des puissances étrangères considéraient comme idéales, sans tenir compte des aspects ethniques et linguistiques d'origine. C'est certainement là un drame qui est souvent à la racine de conflits permanents.

Le cas du Timor oriental est semblable. Les Hollandais et les Portugais, sans permission aucune, ont divisé l'île de Timor en deux parties uniquement pour consolider leurs propres intérêts d'exploitants coloniaux. Depuis 1914, nous, les Timorais, avons dû fermer les yeux lorsqu'on a sanctionné de façon arbitraire, en Suisse, la division du Timor oriental entre le Portugal et les Pays-Bas, à la suite de la vente privée illégale, en 1851, de Flores, Adunara, Solor, Alor et de Timor occidental par le commissaire portugais Lopes de Lima au résident néerlandais Kupang.

À vrai dire, nous sommes fatigués des affaires qui se traitent derrière notre dos, et nous devons également dire que le Portugal n'a jamais respecté les conditions convenues avec les Liurais de Timor oriental selon lesquelles ils s'étaient engagés à «protéger le territoire en respectant pleinement les droits de ses populations». Le Timor oriental a été abandonné par le Portugal au moment précis où nous étions embarqués dans une sale guerre civile provoquée par les révolutionnaires portugais. En 1975, lorsque j'ai demandé aux derniers officiers militaires portugais, avant qu'ils ne partent en territoire indonésien, qui allait main-

tenant défendre le drapeau portugais laissé à Batugade, la réponse a été la suivante :

«Vous, les Timorais, vous devez prendre soin de vous-mêmes maintenant. Notre mission ici est terminée. Il n'y a aucun moyen de restaurer des conditions de paix parce que vous, les Timorais, vous ne vivrez jamais en paix entre vous. C'est la tradition.»

Et cela est en partie vrai. Nous avons été divisés par le colonialisme portugais pour tuer nos propres frères afin de sanctifier le Portugal, et le résultat a été non seulement dramatique mais horrible : nous avons dû choisir entre une nouvelle puissance protectrice comme l'Indonésie, à laquelle nous sommes naturellement et biologiquement liés, et l'auto-extermiation.

À la demande du Portugal, à la réunion qui s'est tenue à Rome les 1er et 2 novembre 1975, l'Indonésie a été obligée d'instaurer la paix et l'ordre. Nos quatre partis, qui ont remplacé le Front révolutionnaire pour un Timor oriental indépendant (FRETILIN), ont choisi l'intégration, sachant qu'il faudrait au moins deux générations pour pouvoir enfin jouir de la prospérité et de la paix après une période de 500 ans d'émotions, de souffrances, de gloire et de mort.

Par conséquent, la seule question importante est celle-ci : devons-nous continuer à provoquer et à offenser l'Indonésie, qui nous a sauvés du chaos et du désordre, ou demander à l'Indonésie d'encourager un avenir de fraternité et d'identité commune pour notre peuple dans tous les domaines du progrès, du respect et du développement humains?

Après 19 ans d'abandon, le Portugal est un pays respecté et honoré dans le monde pour s'être conduit de façon héroïque, bien qu'il ait livré de façon criminelle la population de ses territoires extérieurs à des néo-dictateurs. Mais, aujourd'hui, le Portugal ne pourrait jamais nous aider à accéder à l'indépendance, car nous sommes déjà indépendants de par notre décision de demander à l'Indonésie de nous protéger contre de nouvelles formes de colonialisme qui visent à nous détruire au moyen de nouvelles divisions et de querelles intestines.

Qui est véritablement indépendant aujourd'hui, si ce n'est les États riches de l'hémisphère Nord? L'indépendance du Timor oriental serait impossible car, premièrement, nous sommes divisés et sous la pression continue d'une opposition idéologique et politique; deuxièmement, à moins de vendre notre indépendance à l'exploitation étrangère, nous ne pourrions pas assurer notre subsistance en raison de l'érosion de nos forêts et de l'appauvrissement de 60 % de

nos terres, incapables de produire rapidement de nouvelles récoltes; et, troisièmement, nous serions obligés de devenir le théâtre d'une internationalisation des conflits aux portes de l'Australie et un point de repère permanent pour la déstabilisation de vastes régions de l'Asie du Sud, ce qui créerait des difficultés pour l'établissement d'une nouvelle «entente cordiale» entre les États de part et d'autre du Pacifique. Ce dernier point fait en réalité partie d'un mouvement international, issu de certaines régions militantes, qui cherche à détruire l'Indonésie et peut-être une partie des Philippines en tant qu'États souverains.

Nous luttons pour obtenir la coopération et les bénéfices de la civilisation occidentale en Asie du Sud-Est, notamment par l'intermédiaire des pays et organismes suivants : États-Unis d'Amérique, Japon, Chine, Corée, Communauté économique européenne et même Canada, Australie et Nouvelle-Zélande. La réalisation de cet objectif permettra à de nombreux États du tiers monde qui ont la responsabilité de laisser la coopération entre l'Asie et l'Occident se développer dans la paix et dans leur intérêt mutuel d'en tirer des avantages directs et rapides; sinon, nous ne pourrions pas empêcher le développement de conflits similaires à ceux de l'Angola, du Mozambique, de la Somalie, du Biafra, de l'Éthiopie et autres. Le moment est venu d'instaurer un ordre international fondé non pas sur des options idéologiques mais sur la suprématie du savoir-faire, de la main-d'oeuvre, de la technologie et de la solidarité pour réaliser de grands objectifs, tels que la production d'aliments, la fabrication de machines et de médicaments, l'élaboration de meilleures normes d'éducation et la création de meilleures conditions de vie.

L'Indonésie est prête à s'acquitter de ses devoirs face aux besoins de l'humanité en sa qualité de plus grand État de l'Asie du Sud-Est. Si le Timor oriental constitue un problème pour certains groupes têtus constitués par ceux-là mêmes qui continuent à vouloir restaurer le principe d'un socialisme véreux — qui, après tout, impose la dictature du parti aux travailleurs —, pour nous, le Timor oriental va résolument de l'avant vers le bonheur, car les autorités centrales indonésiennes se sont complètement engagées à respecter le peuple du Timor oriental dans tous les domaines. Par le passé, nous avons organisé une résistance qui était héroïque, et nous y avons participé, mais ses objectifs n'allaient pas à l'encontre de nos frères indonésiens. Elle était dirigée contre la violence et les exactions, et les responsables ont été complètement maîtrisés et ont été renvoyés du Timor oriental par les autorités centrales indonésiennes.

Par conséquent, je demande au Comité de permettre au Portugal et à l'Indonésie d'agir ensemble, conformément à la recommandation de S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Évidemment, cela signifie que si, nous, les victimes et les protagonistes d'un processus historique, nous ne nous asseyons pas pour en débattre, à l'abri des pressions et des interventions étrangères, le cas du Timor oriental continuera d'être un fardeau pour l'ONU dans son rôle d'instance internationale qui a hérité des responsabilités découlant de l'abandon, par le Portugal, du Timor oriental.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. John M. Miller (Solidarietà con Timor Est of Italy) prend place à la table des pétitionnaires.*

**Le Président** (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Miller.

**M. Miller** (*interprétation de l'anglais*) : Fondé en 1991, le Coordinamento Italiano dei Gruppi di Solidarietà con il Popolo Timorese — la coalition italienne des groupes de solidarité avec le peuple du Timor oriental — est une coalition qui comprend des organisations non gouvernementales, des groupes locaux et des particuliers qui appuient la lutte du peuple du Timor oriental pour l'autodétermination. Le Coordinamento encourage l'information, les campagnes de sensibilisation et les projets de solidarité.

Si nous examinons la question du Timor oriental et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et la comparons à des situations similaires, telles que celles de la Namibie, du Belize ou du Sahara occidental, nous pouvons relever ce qui suit : premièrement, les quatre territoires étaient tous des anciennes colonies qu'un pays voisin puissant — l'Afrique du Sud pour la Namibie, le Maroc pour le Sahara occidental, le Guatemala pour le Belize et l'Indonésie pour le Timor oriental — a essayé de soumettre, avançant le prétexte de la contiguïté territoriale pour justifier l'annexion; deuxièmement, dans chacun de ces quatre cas, l'Assemblée générale a adopté des résolutions qui ont reconnu le droit à l'autodétermination en tant que moyen de parvenir à l'indépendance complète; troisièmement, deux de ces pays, le Belize et la Namibie, sont devenus indépendants dans le plein respect de la volonté populaire; quatrièmement, au Sahara occidental, sur la base des accords conclus entre le Maroc et le Front POLISARIO, la voie vers l'autodétermination a déjà été ouverte — en fait, l'ONU a accepté de vérifier le respect du cessez-le-feu et elle apportera son appui à un référendum afin d'octroyer au peuple du

Sahara occidental le droit à l'autodétermination sans aucune contrainte militaire ou administrative.

Le Coordinamento Italiano dei Gruppi di Solidarietà con il Popolo Timorese, tenant compte de la poursuite des violations des droits de l'homme au Timor oriental, dont le massacre du cimetière de Santa Cruz le 12 novembre 1991 ne représente que l'une des nombreuses atrocités commises par les forces indonésiennes d'occupation, gravement préoccupé par les difficultés d'accès au Timor oriental pour les organisations de droits de l'homme et autres observateurs de droits de l'homme intéressés, profondément préoccupé par les pressions exercées par le Gouvernement indonésien sur le Gouvernement philippin pour qu'il interdise la tenue de la réunion internationale des groupes de solidarité à Manille en mai 1994, demande, également sur la base de la résolution 37/30 de l'Assemblée générale, que l'ONU encourage et garantisse le droit du peuple du Timor oriental à l'autodétermination, par le biais de processus semblables à ceux qui ont été adoptés pour la Namibie, le Sahara occidental et le Belize.

*Le pétitionnaire se retire.*

*Sur l'invitation du Président, M. José Luís Guterres (FRETILIN) prend place à la table du Comité.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Guterres.

**M. Guterres** (*interprétation de l'anglais*) : Le FRETILIN, Front pour un Timor oriental indépendant, est reconnaissant au Comité de lui permettre de prendre la parole devant ses membres au sujet de la question du Timor oriental. Je voudrais également remercier les divers pétitionnaires, y compris les parlementaires, qui nous ont donné de nombreuses informations sur ce qui se passe dans leur pays pour appuyer la cause du Timor oriental. J'ai été particulièrement heureux d'entendre ce matin le membre le plus récent de l'East Timorese Network, Solidarity for East Timor, des Philippines, un citoyen d'un pays voisin qui, lui au moins, se soucie de ce qui se passe dans sa région.

Il est également très intéressant de relever que, pour la première fois, nous avons eu le privilège d'entendre différents Timorais dont les points de vue au sujet de la situation sont opposés. J'espère que, la prochaine fois, les militaires indonésiens au Timor oriental permettront à M. Xanana Gusmão de participer au débat. J'espère également que ce qui s'est passé le 12 novembre 1991, lorsque de jeunes étudiants qui manifestaient pacifiquement pour exprimer leurs divergences de vues au sujet de la situation ont été

tués, ne se reproduira pas. La présence des Timorais ici est également une leçon que nous pouvons appliquer au Timor, alors que nous lançons un appel aux autorités indonésiennes pour qu'elles écoutent tout au moins ceux qui ont des points de vue différents. Je crois que si nous commençons simplement de la sorte, nous pourrions bientôt régler la question du Timor oriental.

Pendant près de 19 ans, nous avons résisté à l'agression et à l'occupation militaire de notre patrie, sans aucun matériel ni appui logistique d'aucun pays du monde, et nous avons pu surmonter toutes les difficultés. En 1979, 90 % de nos dirigeants nationaux étant morts au combat ou en prison, nous avons pu passer l'étendard de la résistance à la jeune génération.

En avril de cette année, nous avons terminé la réorganisation de l'aile externe du FRETILIN. Nous avons tenu une réunion plénière avec la participation de délégués élus représentant les membres résidant en dehors du Timor oriental. De nouveaux membres de la direction ont été élus. Notre objectif est de renforcer l'unité des organisations politiques et sociales timoraises, et des Timorais. Nous avons laissé de côté toutes les divergences politiques afin de travailler de concert à l'organisation d'un référendum au Timor oriental, supervisé par l'ONU, comme c'est le cas au Sahara occidental. Il faut reconnaître le courage du Roi Hassan II, du Maroc, qui a accepté la tenue d'un référendum pour le Sahara occidental. Pourquoi n'y en aurait-il pas un au Timor oriental?

Le Comité examine cette question depuis les années 60. Le droit à l'autodétermination a déjà été reconnu par le Portugal en 1974. Aux termes d'une loi portugaise du 7 juillet de la même année, les Portugais ont établi officiellement un mécanisme pour une période de transition vers l'indépendance, mais des éléments extrémistes des forces armées indonésiennes, menées par le général Moerpoto, et des associés du Center for Strategic Studies étaient occupés à conspirer contre le Timor oriental et à préparer une intervention politique et militaire.

Depuis que le problème timorais s'est fait jour, le FRETILIN a lancé de nombreux appels pour que les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) contribuent à la recherche d'un règlement équitable de ce problème dans un pays voisin. Par exemple, lorsque l'Indonésie a accusé le FRETILIN, en septembre 1975, d'avoir violé son intégrité territoriale, nous avons lancé des appels aux membres de l'ANASE afin qu'ils envoient des troupes pour contrôler conjointement la région de la frontière. Mais les pays de l'ANASE préférèrent ignorer le sort de cette

petite île. Lorsque l'Indonésie a envahi le Timor oriental, seul un petit État, Singapour, s'est abstenu lors du vote sur la résolution 3485 (XXX) de l'Assemblée générale.

Cette année, la cause timoraise a rallié un plus grand appui politique. Mais le principal succès a été la Conférence Asie et Pacifique sur le Timor oriental, qui s'est tenue aux Philippines. La fondation récente à Jakarta, par des organisations non gouvernementales, des personnalités et des intellectuels, du Comité conjoint sur le Timor oriental est également un tournant remarquable dans notre lutte.

Un délégué de l'organisation indonésienne, Yaysan Pijar, a déclaré à Manille :

«La raison principale de notre venue à cette conférence est que nous voulons exprimer notre solidarité avec les peuples du monde en quête de justice et de paix. Nous nous sommes engagés, premièrement, à défendre la justice : le peuple du Timor oriental devrait avoir la possibilité de décider de son avenir. Ce n'est qu'alors que la paix pourra régner entre l'Indonésie et le Timor oriental et que l'on pourra mettre fin à la violence, qui a coûté tant de vies. Nous sommes venus à cette conférence parce que nous ne pouvons pas refuser de voir que le Timor oriental fait partie de la lutte pour la démocratie et les droits de l'homme en Indonésie.

Il faut mettre fin à la violence, à la répression et à la coercition au Timor oriental, au nom de l'humanité et au nom des victimes qui sont tombées des deux côtés. Les cris des enfants qui ont perdu leur père et leur mère, et des membres de leur famille, sont les mêmes partout, aussi bien au Timor oriental qu'en Indonésie.»

Un autre politicien, le sénateur philippin Wigberto Tanada, a déclaré à la même conférence :

«Pourquoi devrions-nous nous soucier de l'épreuve d'un peuple relativement isolé et insignifiant alors qu'il ne semble pas que notre pays ait quoi que ce soit à gagner dans cette affaire? Nous devons nous en soucier parce que notre sens de la dignité en tant qu'êtres humains nous oblige à ne pas dénier aux autres leur propre humanité et leur vie humaine. Quand un pays agit contrairement à la dignité humaine, il est juste de protester et immoral de calculer les coûts et les avantages de la protestation. Ignorer l'injustice et l'oppression revient à trahir notre humanité, à échouer dans notre adhésion aux droits de l'homme

et à corrompre notre conscience, laquelle défend ce qui est juste et bon.»

L'invasion du Timor oriental par les forces armées indonésiennes a interrompu le développement naturel de notre pays et perturbé notre économie. S'agissant de l'environnement, le Timor oriental est victime d'un important déboisement. L'usage de défoliants durant la campagne militaire a endommagé une grande partie de la végétation du pays. Les entreprises financées par l'Indonésie pillent les ressources naturelles telles que le santal, et l'armée allume des incendies en tant que mesure préventive contre la guérilla.

Concernant la situation sanitaire, le Timor oriental a un taux de mortalité infantile de 160 pour 1 000 naissances. Le Mali et le Timor oriental ont les taux de mortalité infantile les plus élevés du monde. En novembre 1993, un responsable indonésien en matière de santé a admis qu'au moins 70 % des enfants du Timor oriental de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. L'hôpital de Baucau et d'autres centres de santé construits par l'Indonésie sont peu équipés et manquent de matériel.

S'agissant de l'économie, nous reconnaissons que le Timor oriental est riche en ressources. Le pétrole et le gaz sont ses principales ressources, avec une grande réserve en mer du Timor, entre le Timor oriental et l'Australie.

Cette immense réserve a attiré des sociétés multinationales des États-Unis, d'Australie, du Japon et du Royaume-Uni. Douze d'entre elles y travaillent actuellement. Le Timor Gap Treaty pour l'exploration commune entre l'Indonésie et le Timor oriental a été remis en cause par le Portugal, Puissance administrante du Timor oriental, auprès de la Cour internationale de Justice. La communauté timoraise vivant en Australie a également été en justice le Gouvernement australien devant la Haute Cour australienne.

Comme nous l'avons souvent indiqué, notre politique en faveur d'un Timor oriental indépendant est de nous féliciter de l'exploration des ressources naturelles du Timor par les sociétés multinationales. Mais, à ce stade, nous ne sommes pas favorables aux activités des multinationales en mer du Timor.

En 1975, les dirigeants du FRETILIN et l'UDT ont été invités à visiter, en mer du Timor, une plate-forme en mer. Nous avons été informés par l'ancien Gouverneur, le général de brigade Limospire, que le Timor oriental exporterait du pétrole en 1977. Mais qu'en est-il aujourd'hui au Timor oriental?

Comme on peut le voir d'après les récentes conclusions d'un universitaire indonésien, le professeur George Aditjondro, de l'Université de Salatiga, nous pouvons remarquer que l'économie du Timor oriental est pratiquement contrôlée par les trois généraux qui ont dirigé l'invasion du Timor oriental, les généraux Benny Moerdani, Dading Kabualdi et Sahala Rajagukuk. Ils ont fondé le PT Batara Indra Group, qui monopolise pratiquement la totalité de l'économie du Timor oriental. Les filiales de ce groupe monopolisent chaque secteur de l'économie : PT Salazar pour le café, PT Scent Indonesia pour l'huile de santal et PT Marmer Timor Timur pour les carrières de marbre. Par ailleurs, PT Fatu Besi Raya, une autre filiale, se taille la part du lion dans les projets de génie civil au Timor oriental.

L'Indonésie est peut-être dans le vrai quand, dans les statistiques publiées dans divers articles de propagande, elle affirme avoir créé des milliers d'entreprises et d'emplois. Mais ces milliers d'entreprises et d'emplois appartiennent aux généraux indonésiens et non aux Timorais. Les emplois sont donnés en priorité aux immigrants indonésiens. Par exemple, la presse internationale a récemment fait état de divergences entre le Gouvernement central indonésien et son gouverneur au Timor oriental, M. Abilio Soares, qui a menacé de démissionner à la suite de l'insistance du Gouvernement de Jakarta à vouloir nommer un non-Timorais à un poste de rang élevé.

De notre point de vue, la situation des Timorais a empiré. Auparavant, nous avions au moins la liberté de cultiver nos terres, de voyager sans restrictions partout dans notre pays, de vivre sur la terre de nos ancêtres. Cela n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi nous sommes ici.

Cette situation critique a été dénoncée par les propres protégés de l'Indonésie. M. Florentino Sarmentok, Directeur de l'Association pour le développement et le progrès du Timor oriental (ETADEP), et membre du Golkar, le parti au pouvoir en Indonésie, a déclaré au journaliste William Branigin, du *Washington Post*, au mois d'avril passé que :

«L'ensemble du processus de développement n'est qu'une parade pour le monde extérieur.»

Il est également important de relever certaines des autres conclusions du professeur George Aditjondro. Il affirme qu'au Timor oriental, les Indonésiens concentrent la construction des infrastructures — en particulier des routes, des ponts et des ports — dans des régions où l'activité militaire est intense. Ailleurs, dans des régions relativement plus calmes telles que Ermera, Maliana et la zone fronta-

lière de Maliana à Sohai, l'état des routes y est déplorable et il n'y a pratiquement pas de ponts.

Je ne m'attarderai pas sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental, car les orateurs qui m'ont précédé ont déjà dénoncé la situation. Mais j'aimerais signaler un fait très important concernant le colonel John Lumintang, le nouveau commandant des troupes indonésiennes au Timor oriental. En février, le colonel Lumintang a accusé le FRETILIN d'avoir tué un chef de village.

Comme nous l'avons dit les années précédentes, nous ne sommes pas ici uniquement pour montrer du doigt la délégation indonésienne ou le Gouvernement indonésien et ignorer les déclarations des militaires indonésiens au sujet des violations des droits de l'homme qui auraient prétendument été commises par le FRETILIN. Nous avons affirmé que nous étions prêts à travailler avec le Gouvernement indonésien et avec l'ONU ou toute autre organisation internationale des droits de l'homme en vue d'éclaircir ce genre de choses. Nous défendons les droits de l'homme en tant que principe universel, et nous sommes tout à fait contre l'idée selon laquelle le meurtre de nos opposants est une bonne chose. Aussi, le Gouvernement indonésien et les autres organisations peuvent-ils, s'ils le souhaitent, compter sur notre entière coopération sur cette question.

Concernant la situation militaire, le commandant militaire indonésien au Timor oriental, le colonel Lumintang, a affirmé que la résistance du FRETILIN dispose de quelques 200 guérilleros seulement avec une centaine d'armes et qu'en moyenne, il y a un combat par mois entre les soldats et les guérilleros. Il a aussi déclaré que seuls deux soldats indonésiens ont été tués depuis septembre 1993.

Quels que ce soient ses effectifs, le FALINTIL résiste depuis pratiquement 20 ans, sans aucune aide extérieure, et continuera de le faire jusqu'à ce qu'une solution politique soit trouvée. La déclaration publique du commandant régional de Bali aux correspondants étrangers, selon laquelle les troupes indonésiennes seraient réduites à six bataillons, a été contestée par la résistance. Le 6 mai, nous avons indiqué les emplacements et enregistré au total 30 000 hommes et éléments de sécurité au Timor oriental. Le texte intégral de ma déclaration contient les noms d'un grand nombre de ces bataillons — les bataillons 112, 114 et 389. Il y a également les détachements de combat Kopassus Group 2, Brimob, Kodim et Police. Il y a également des équipes locales telles que Tim Siera, à Baucau, Saka Team, de Quelicai, l'équipe Mkikit, de Viqueque, et l'équipe Alfa, de Lospalos. De temps à autre, les Indonésiens annoncent le retrait de quelques bataillons mais ceux-ci sont immédia-

tement remplacés par d'autres. Rien qu'à Dili, il y a 69 postes militaires, essentiellement destinés à surveiller les jeunes.

Nous sommes fermement opposés à toute vente d'armes à l'Indonésie. C'est avec une grande préoccupation que nous voyons les sociétés européennes et américaines vendre des navires et des avions de guerre à Jakarta. Tout cet équipement moderne renforcera le pouvoir militaire non seulement à Jakarta mais aussi au Timor oriental. En tant que petite île et que pays qui n'a jamais reçu aucune aide matérielle et dont l'objectif est la défense de son droit conformément aux différentes résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, nous ne pouvons compter que sur la solidarité des organisations éprises de paix dans ces pays pour nous aider à mettre fin à ces ventes.

Pour terminer, en ce qui concerne la situation politique au Timor oriental, M. Ninon Santana, dirigeant du FRETILIN, a déclaré :

«Le peuple du Timor oriental sait qu'une attitude intransigeante de la part des extrémistes ne jouera pas en faveur d'une solution au problème. C'est pourquoi, notre stratégie est basée sur la modération et la souplesse, sur une ouverture totale au dialogue. Toutefois, le régime indonésien demeure méfiant, intransigeant et arrogant. Nous restons prêts à entamer un processus de dialogue sans conditions préalables, afin d'explorer toutes les solutions susceptibles de bénéficier à toutes les parties intéressées.»

Du côté timorais, il a été possible de parvenir à un consensus national. Cela a été communiqué au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en février 1989, par Mgr Belo, de Dili, en même temps qu'une demande de référendum pour le Timor oriental. Le 6 mai, une série de pourparlers à Genève a été suivie de près par la Commission de coordination du Front diplomatique, un organisme de coordination du Timorese Democratic Union (UDT), du National Council of Maubere Resistance (CNRM) et du FRETILIN. Le communiqué final contient des éléments positifs. Il est dit au paragraphe 9 que les Ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie sont tout disposés à rencontrer les principaux partisans et opposants à l'intégration du Timor oriental.

Le Comité de coordination timorais du Front diplomatique a déjà annoncé qu'il était disposé à rencontrer le Ministre Alatas. Nous sommes fermement convaincus que la question timoraise doit être résolue par des moyens pacifiques et par le dialogue. C'est pourquoi nous conti-

nuons d'encourager le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre son mandat afin d'accélérer le règlement de la situation tragique du Timor oriental.

*Le pétitionnaire se retire.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant le représentant de Sao-Tomé-et-Principe à faire une déclaration.

**M. Ferreira** (Sao-Tomé-et-Principe) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom des cinq pays africains lusophones — l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique et mon pays, Sao-Tomé-et-Principe —, je prends encore une fois la parole devant le Comité spécial, pour exprimer notre appui sincère au peuple du Timor oriental et à tous ceux qui oeuvrent sans relâche à la recherche d'une solution acceptable à cette question.

Depuis la dernière session de ce comité, la situation au Timor oriental demeure inchangée. Le Gouvernement indonésien refuse toujours de donner au peuple de ce territoire la possibilité d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Le Groupe des cinq pays africains lusophones tient à dire sa préoccupation face aux violations des droits de l'homme commises par les forces d'occupation gouvernementales. Le dialogue doit continuer, et le Portugal, en sa qualité de Puissance administrante du territoire non autonome du Timor oriental, doit être encouragé à poursuivre sa collaboration avec le Gouvernement indonésien, sous les auspices du Secrétaire général, y compris les représentants du peuple timorais, afin de parvenir à un règlement d'ensemble juste et internationalement acceptable de la question du Timor oriental.

Nous appelons l'attention du Comité spécial sur le fait qu'un certain nombre de prisonniers timorais continuent de subir des traitements injustes de la part du Gouvernement indonésien et que le droit de ces prisonniers à un traitement juste doit être respecté, conformément au droit international.

Pour terminer, nous, le Groupe des Cinq, ne sommes pas en faveur d'un règlement des conflits par le recours à la force et nous pensons que le dialogue est nécessaire. Nous espérons qu'un jour la communauté internationale verra les véritables représentants du peuple timorais assumer la responsabilité de l'avenir de leur territoire. Comme en Afrique du Sud, les forces de la raison sont bien plus fortes que les forces de l'oppression.

### Organisation des travaux

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour aujourd'hui. Le

Comité poursuivra l'examen de la question du Timor oriental à sa séance de demain matin. Une fois achevé l'examen de ce point, le Comité examinera, durant ses deux prochaines séances, les points suivants : le rapport du Sous-Comité des petits territoires, des pétitions, de l'information et de l'assistance sur les 10 territoires; la question du Sahara occidental; la décision du Comité spécial en date du 15 août 1991 concernant Porto Rico; le 101e rapport du Groupe de travail; les intérêts économiques étrangers; les activités et arrangements militaires; et la question de la Nouvelle-Calédonie.

Étant donné la longueur de l'ordre du jour, je demande à tous les membres d'être à l'heure, afin que nous puissions utiliser au mieux le temps et les services de conférence mis à notre disposition.

*La séance est levée à 18 h 15.*